



COMPTES CONSOLIDÉS 2010

Société anonyme au capital de 4 446 949,50 euros
15/17 rue Vivienne – 75002 Paris
418 093 761 R.C.S. Paris
www.hi-media.com

NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE	9
Note 1. Principes et méthodes comptables	9
1.1. Entité présentant les états financiers	9
1.2. Base de préparation	9
1.3. Principes de consolidation	10
1.4. Monnaie étrangère	10
1.5. Recours à des estimations et aux jugements	11
1.6. Immobilisations incorporelles	11
1.7. Immobilisations corporelles	12
1.8. Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé	12
1.9. Créances clients	13
1.10. Trésorerie et équivalents, et actifs financiers courants	13
1.11. Capital	14
1.12. Emprunt	14
1.13. Instruments financiers dérivés	14
1.14. Provisions	14
1.15. Avantages du personnel	15
1.16. Informations sectorielles	16
1.17. Impôt sur le résultat	16
1.18. Reconnaissance du chiffre d'affaires	17
1.19. Résultat opérationnel	18
1.20. Résultat par action	18
Note 2. Gestion des risques financiers	19
2.1. Risque de crédit	19
2.2. Risque de liquidité	20
2.3. Risque de marché	21
2.4. Catégorisation des instruments financiers	22
Note 3. Périmètre de consolidation	23
3.1. Liste des entités consolidées	23
Note 4. Chiffres d'affaires	24
Note 5. Charges de personnel	24
Note 6. Valorisation des options et actions gratuites	25
6.1. Charge de la période	25
6.2. Charge future	25
Note 7. Résultat financier	27
Note 8. Impôt sur le résultat	27
Note 9. Goodwill	28
9.1. Fotolog	28
9.2. Hi-Pi	29
9.3. Allopass USA	29
9.4. Evaluation de la valeur recouvrable des goodwill au 31 décembre 2010	29
9.5. Valeur nette comptable des goodwill affecté à chaque UGT	31
Note 10. Immobilisations incorporelles	32

Note 11.	Immobilisations corporelles	33
Note 12.	Impôts différés	34
12.1.	Impôts différés actifs et passifs reconnus	34
12.2.	Impôts différés actifs non reconnus	35
Note 13.	Autres actifs financiers	35
Note 14.	Clients et autres débiteurs.....	35
Note 15.	Autres actifs courants.....	37
Note 16.	Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	38
Note 17.	Capitaux propres	38
Note 18.	Emprunts et dettes financières.....	38
18.1.	Crédit syndiqué	39
18.2.	Crédit vendeur AdLink.....	39
18.3.	Financement lié à l'affacturage	39
Note 19.	Provisions non courantes.....	40
19.1.	Détail des provisions non courantes	40
19.2.	Avantages au personnel	40
Note 20.	Dettes non courantes	41
Note 21.	Autres dettes et passifs courants.....	41
Note 22.	Informations financières pro forma	41
22.1.	Note préliminaire	41
22.2.	Conventions retenues	41
22.3.	Compte de résultat consolidé pro forma	42
Note 23.	Informations sectorielles	43
23.1.	Résultat par activité.....	43
23.2.	Total actifs	44
23.3.	Chiffre d'affaires par zone géographique.....	44
Note 24.	Plan d'option de souscription d'actions et attributions d'actions gratuites	45
24.1.	Options de souscriptions d'actions	45
24.2.	Attributions d'actions gratuites.....	47
Note 25.	Engagements hors-bilan	50
25.1.	Engagements reçus	50
25.2.	Engagements donnés	50
25.3.	Covenants.....	50
25.4.	Nantissements.....	50
25.5.	Litiges.....	50
Note 26.	Événements intervenus depuis le 31 décembre 2010	51
Note 27.	Transactions entre parties liées	51
27.1.	Rémunérations des membres des organes de direction	51
27.2.	Transactions avec les filiales.....	51
27.3.	Autres parties liées	51

Comptes de résultat consolidés des exercices 2010 et 2009

<i>en milliers d'euros</i>	Notes	31 déc. 2010	31 déc. 2009
Chiffre d'affaires	4	222 044	172 323
Charges facturées par les supports		-146 471	-109 272
Marge brute		75 573	63 051
Achats		-22 523	-19 571
Charges de personnel	5	-33 567	-23 025
Dotations et reprises aux amortissements et provisions		-3 466	-3 939
Résultat opérationnel courant <i>(avant valorisation des stock options et actions gratuites)</i>		16 017	16 516
Valorisation des stock options et actions gratuites	6	-1 854	-2 216
Autres produits et charges non courants	9	-62 157	-2 520
Résultat opérationnel		-47 994	11 780
Coût de l'endettement	7	-2 153	-2 079
Autres produits et charges financiers	7	534	111
Résultat des sociétés intégrées		-49 613	9 812
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		360	372
Résultat avant impôt des sociétés consolidées		-49 253	10 185
Impôts	8	-5 590	-3 265
Impôts sur éléments non courants	8	-3 806	-
Résultat net des sociétés consolidées		-58 648	6 920
Dont intérêts minoritaires		533	425
Dont Part du Groupe		-59 181	6 495
	Notes	31 déc. 2010	31 déc. 2009
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires		43 999 442	40 770 268
Résultat de base par action (en euros)		(1,35)	0,16
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (dilué)		46 389 791	43 045 166
Résultat dilué par action (en euros)		(1,35)	0,15

Etat du résultat global des exercices 2010 et 2009

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2010	31 déc. 2009
Résultat de la période	(58 648)	6 920
Autres éléments du résultat global		
- Gains et pertes actuariels liés aux provisions pour retraite	-19	-17
- Application de la comptabilité de couverture aux instruments financiers	356	-107
- Ecart de conversion	4 253	-2 467
- Autres	-	-
- Impôt sur les autres éléments du résultat global	-	-
Autres éléments du résultat global, nets d'impôt	4 590	-2 590
dont part du groupe	4 590	-2 566
dont intérêts minoritaires	-	-24
Résultat global	(54 058)	4 330

Bilans consolidés au 31 décembre 2010 et au 31 décembre 2009

ACTIF - en milliers d'euros	Notes	31 déc. 2010	31 déc. 2009
Goodwill nets	9	121 419	170 005
Immobilisations incorporelles nettes	10	7 671	13 298
Immobilisations corporelles nettes	11	1 609	2 803
Impôts différés actifs	12	5 072	10 744
Autres actifs financiers	13	2 029	1 608
Actifs non courants		137 800	198 458
Clients et autres débiteurs	14	83 513	69 918
Autres actifs courants	15	23 622	14 400
Actifs financiers courants		-	19
Trésorerie et équivalents de Trésorerie	16	14 770	19 485
Actifs courants		121 904	103 822
TOTAL DE L'ACTIF		259 704	302 280
PASSIF - en milliers d'euros	Notes	31 déc. 2010	31 déc. 2009
Capital social		4 447	4 427
Primes d'émission et d'apport		123 975	123 348
Réserves et report à nouveau		34 423	22 435
Actions propres		-2 105	-1 916
Résultat consolidé (part du Groupe)		-59 181	6 495
Capitaux propres (part du Groupe)		101 558	154 788
Intérêts minoritaires		1 014	824
Capitaux propres	17	102 573	155 612
Emprunts et dettes financières à long terme	18	14 978	36 014
Provisions non courantes	19	828	982
Dettes non courantes	20	542	897
Passifs d'impôt différés	12	572	628
Passifs non courants		16 919	38 521
Dettes financières à court terme et découverts bancaires	18	33 638	15 202
Provisions courantes		-	-
Fournisseurs et autres créditeurs		80 935	69 058
Autres dettes et passifs courants	19	25 640	23 887
Passifs courants		140 213	108 147
TOTAL DU PASSIF		259 704	302 280

Tableaux des flux de trésorerie consolidés des exercices 2010 et 2009

<i>en milliers d'euros</i>	Notes	31 déc. 2010	31 déc. 2009
Résultat net		-58 648	6 920
<i>Ajustements pour :</i>			
Amortissements des immobilisations		4 050	4 374
Pertes de valeur	9	61 746	-
Produits de placement		-	-46
Coût de l'endettement financier net	7	2 153	2 079
Quote-part dans les entreprises associées		-360	-372
Résultat de cession d'immobilisations		34	48
Coûts des paiements fondés sur des actions	6	1 854	2 216
Charge ou produit d'impôts	8	9 395	3 265
Résultat opérationnel avant variation du besoin en fonds de roulement		20 224	18 484
Variation du besoin en fonds de roulement		-4 804	5 253
Trésorerie provenant des activités opérationnelles		15 419	23 737
Intérêts payés		-2 235	-1 711
Impôt sur le résultat payé		-2 085	-4 365
TRÉSORERIE NETTE PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		11 099	17 661
Produits de cession d'immobilisations		-	815
Evaluation à la juste valeur des équivalents de trésorerie		23	89
Produits de cession d'actifs financiers		58	-
Cession de filiale, net de la trésorerie cédée		-	-
Acquisition de filiale, net de la trésorerie acquise		-7 733	-8 500
Acquisition d'immobilisations		-3 889	-5 380
Variation des actifs financiers		-271	-140
Variation des fournisseurs d'immobilisations		-2	-440
Incidence des variations de périmètre		-	-
TRÉSORERIE NETTE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		-11 813	-13 557
Produits de l'émission d'actions		22	22
Rachat d'actions propres		-	-
Nouveaux emprunts	18	-	6 016
Remboursements d'emprunts	18	-9 066	-7 832
Variation des autres dettes financières	18	5 796	-1 167
Dividendes payés		-342	-391
TRÉSORERIE NETTE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		-3 591	-3 352
VARIATION NETTE DE TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		-4 305	699
Incidence des variations de taux de change		-441	-53
Trésorerie et équivalent de trésorerie au 1 ^{er} janvier		19 485	18 785
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE FIN DE PÉRIODE ⁽¹⁾		14 739	19 485

⁽¹⁾ Trésorerie à l'actif diminuée des découverts bancaires. Cf. Note 18 Emprunts et dettes financières

Tableau de variation des capitaux propres consolidés des exercices 2010 et 2009

<i>en milliers d'euros</i>	Nombre d'actions	Capital social	Primes	Actions propres	Réserve options et actions gratuites	Pdts et charges en capitaux propres	Réserves et résultats consolidés	Capitaux propres Part du groupe	Capitaux propres Intérêts minoritaires	Capitaux propres
Au 1^{er} janvier 2009	39 806 458	3 981	103 011	-6 160	4 240	2 791	20 627	128 491	813	129 305
Dividendes versés par les filiales aux intérêts minoritaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-391	-391
Levée d'options de souscription d'actions	523 537	52	4 435	-	-4 465	-	-	22	-	22
Rachat d'actions ⁽³⁾	-	-	-	345	-	-	-	345	-	345
Traitement des options et actions gratuites ⁽⁴⁾	-	-	-33	-	1 807	-	-	1 774	-	1 774
Acquisition d'AdLink	3 940 000	394	15 935	3 899	-	-	-	20 228	-	20 228
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	-	-2 566	-	-2 566	-24	-2 590
Résultat net de la période	-	-	-	-	-	-	6 495	6 495	425	6 920
Résultat global	-	-	-	-	-	-2 566	6 495	3 928	401	4 330
Au 31 décembre 2009	44 269 995	4 427	123 348	-1 916	1 583	225	27 122	154 788	824	155 612
Dividendes versés par les filiales aux intérêts minoritaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-342	-342
Levée d'options de souscription d'actions	199 500	20	20	-	-18	-	-	22	-	22
Rachat d'actions ⁽³⁾	-	-	-	-189	-	-	-	-189	-	-189
Traitement des options et actions gratuites ⁽⁴⁾	-	-	608	-	921	-	-	1 529	-	1 529
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	-	4 590	-	4 590	-	4 590
Résultat net de la période	-	-	-	-	-	-	-59 181	-59 181	533	-58 648
Résultat global	-	-	-	-	-	4 590	-59 181	-54 591	533	-54 058
Au 31 décembre 2010	44 469 495	4 447	123 975	-2 105	2 486	4 815	-32 059	101 558	1 014	102 573

⁽³⁾ Au 31 décembre 2010, Hi-Media S.A. détient 239 153 actions propres auxquelles s'ajoutent 151 617 actions propres acquises dans le cadre du contrat de liquidité.

⁽⁴⁾ Cf. Note 24 sur les plans d'options de souscriptions d'actions et d'attributions d'actions gratuites.

Notes sur les comptes consolidés du Groupe

Les comptes consolidés de l'exercice 2010, ainsi que les notes afférentes, ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration de Hi-Media S.A., arrêtés lors de sa réunion du 17 mars 2011 et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 3 mai 2011.

Note 1. Principes et méthodes comptables

1.1. Entité présentant les états financiers

Hi-Media (« La Société ») est une entreprise domiciliée en France. Le siège social de la Société est situé au 15/17 rue Vivienne, 75002 Paris. Les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 comprennent la Société et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe » et chacune individuellement comme « les entités du Groupe ») et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées ou sous contrôle conjoint.

1.2. Base de préparation

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés publiés au titre de l'exercice 2010 sont établis conformément aux normes comptables internationales édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board). Ces normes comptables internationales sont constituées des IFRS (International Financial Reporting Standards), des IAS (International Accounting Standards), ainsi que de leurs interprétations, qui ont été adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2010 (publication au Journal Officiel de l'Union Européenne).

Les états financiers consolidés sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des éléments suivants :

- les instruments financiers dérivés, évalués à la juste valeur,
- les instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, évalués à la juste valeur,
- les actifs financiers disponibles à la vente, évalués à la juste valeur,
- les passifs, résultant de transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui seront réglées en trésorerie, évalués à la juste valeur.

Les états financiers consolidés sont présentés en euro, monnaie fonctionnelle de la Société. Toutes les données financières présentées en euro sont arrondies au millier d'euros le plus proche.

Les principes et méthodes comptables exposés ci-dessous ont été appliqués d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés, à l'exception des changements de méthodes comptables relatifs à l'application des nouvelles normes et amendements entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2010 et listés ci-après.

Les méthodes comptables sont appliquées d'une manière uniforme par les entités du Groupe.

Le groupe Hi-media a appliqué les mêmes méthodes comptables que dans ses états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009, à l'exception des éléments ci-après :

a) Les nouvelles normes, amendements et interprétations suivants, d'application obligatoire à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2010, qui n'ont pas eu d'incidence sur les comptes du groupe :

- IFRS 3 et IAS 27 (révisées) – regroupements d'entreprises. Le Groupe appliquera IFRS 3 et IAS 27 révisées à tous les regroupements à venir.
- IFRIC 12 – Accords de concession de services
- IFRIC 15 – Contrats de construction immobilière
- IFRIC 16 – Couverture d'un investissement net à l'étranger
- IFRIC 17 – Distribution d'actifs non monétaires aux actionnaires
- IFRIC 18 – Transfert d'actifs par des clients

b) Les nouvelles normes, amendements et interprétations suivants, publiées mais non adoptées par l'UE, qui ne sont pas d'application obligatoire pour l'exercice débutant le 1^{er} janvier 2010 et qui n'ont pas été appliquées par anticipation :

- Amendement à IFRIC 14 – Prépaiements de financements minimums

- Amendement à IAS 32 – Classement des droits de souscription émis
- IFRIC 19 – Dettes financières réglées par des instruments de capitaux propres

1.3. Principes de consolidation

Une filiale est une entité contrôlée par le Groupe. Le contrôle existe lorsque le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables sont pris en considération. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse. Les méthodes comptables des filiales sont modifiées quand nécessaire pour les aligner sur celles adoptées par le Groupe.

1.3.1. Entreprises sous contrôle exclusif

Les entreprises sous contrôle exclusif direct ou indirect de Hi-Media S.A. sont intégrées globalement.

1.3.2. Entreprises associées (entreprises mises en équivalence)

Les entreprises associées sont les entités dans lesquelles la Société a une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle. L'influence notable est présumée quand le Groupe détient entre 20 et 50% des droits de vote d'une entité. Les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (« entreprises mises en équivalence ») et sont initialement comptabilisées au coût. La participation du Groupe comprend le goodwill identifié lors de l'acquisition, net des pertes de valeur accumulées. Les états financiers consolidés incluent la quote-part du Groupe dans le montant total des profits et pertes et les mouvements de capitaux propres comptabilisés par les entreprises mises en équivalence, après prise en compte d'ajustements de mise en conformité des méthodes comptables avec celles du Groupe, à partir de la date à laquelle l'influence notable est exercée jusqu'à la date à laquelle l'influence notable prend fin.

Si la quote-part du Groupe dans les pertes est supérieure à sa participation dans l'entreprise mise en équivalence, la valeur comptable des titres mis en équivalence (incluant tout investissement à long terme) est ramenée à zéro et le Groupe cesse de comptabiliser sa quote-part dans les pertes à venir, à moins que le Groupe ait une obligation de participer aux pertes ou d'effectuer des paiements au nom de l'entreprise.

1.3.3. Entreprises contrôlées conjointement

Les entreprises contrôlées conjointement sont les entités sur les activités desquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint en vertu d'un contrat qui requiert un accord unanime pour les décisions financières et opérationnelles stratégiques. Elles sont consolidées par intégration proportionnelle.

1.3.4. Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les soldes bilanciels et les transactions, les produits et les charges résultant des transactions intra-groupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés. Les gains découlant des transactions avec les entreprises mises en équivalence sont éliminés par la contrepartie des titres mis en équivalence à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entreprise. Les pertes sont éliminées de la même façon que les gains, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

1.4. Monnaie étrangère

1.4.1. Transactions en monnaie étrangère

Les écarts de change sur créances et dettes libellées en devises étrangères d'une entité donnée sont comptabilisés en résultat opérationnel ou en résultat financier de l'entité selon la nature de la transaction sous-jacente.

Les différences de change ayant trait à des éléments monétaires faisant partie intégrante de l'investissement net dans des filiales étrangères sont inscrites en réserves de conversion pour leur montant net d'impôt.

Les postes de bilan exprimés en devises sont convertis en euros aux taux de clôture de l'exercice, à l'exception de la situation nette qui est conservée à sa valeur historique. Les comptes de résultat et flux de trésorerie exprimés en devises étrangères sont convertis aux taux de change moyen mensuel, en l'absence de fluctuation importante du cours de change. Les différences de conversion résultant de l'application de ces différents taux ne sont pas incluses dans le résultat de la période mais affectées directement en réserves de conversion dans les comptes consolidés.

1.4.2. Activités à l'étranger

Les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger, y compris le goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition, sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les produits et les charges d'une activité à l'étranger, en dehors des activités à l'étranger dans une économie hyper inflationniste, sont convertis en euros en utilisant les cours de change en vigueur aux dates de transactions.

Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en réserve de conversion au sein des capitaux propres.

1.5. Recours à des estimations et aux jugements

La préparation des états financiers selon les normes IFRS nécessite, de la part de la Direction, la prise en compte d'estimations et d'hypothèses pour la détermination des montants comptabilisés de certains actifs, passifs, produits et charges ainsi que de certaines informations données en notes annexes sur les actifs et passifs éventuels, notamment :

- Les goodwill et les tests de dépréciation afférents,
- Les actifs incorporels acquis,
- Les impôts différés actifs,
- Les dépréciations de créances clients,
- Les provisions pour risque,
- La charge de stock-options et actions gratuites,
- Les instruments financiers.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Compte-tenu du caractère incertain inhérent à ces modes de valorisation, les montants définitifs peuvent s'avérer différents de ceux initialement estimés.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est directement comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

1.6. Immobilisations incorporelles

1.6.1. Ecart d'acquisition

Les regroupements d'entreprise opérés au sein du Groupe ayant eu lieu avant la mise en l'application de la norme IFRS 3 révisée, les goodwill inscrits dans les comptes du Groupe représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres des sociétés consolidées, majoré des coûts externes et internes directement attribuables à l'acquisition, et la part du Groupe dans la juste valeur de leurs actifs nets à la date des prises de participation. Les goodwill ne sont pas amortis, ils font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Les goodwill sont ventilés par Unités Génératrices de Trésorerie, qui correspondent à des ensembles d'actifs engendrant conjointement des flux de trésorerie indépendants. Les modalités des tests de perte de valeur des Unités Génératrices de Trésorerie sont détaillées dans la note 1.8 ci-dessous. En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite en résultat de l'exercice.

Les goodwill se rapportant à l'acquisition de sociétés mises en équivalence sont inclus dans la valeur des « Titres mis en équivalence ». Ils sont testés par le biais du test de valeur effectué sur les titres.

Lorsque le protocole d'acquisition prévoit un ajustement du prix d'acquisition en fonction d'événements futurs tels que la réalisation lors des périodes futures d'un niveau spécifié de chiffre d'affaires, de résultat, de BFR de la société acquise, le montant d'un tel ajustement est comptabilisé en fonction de la meilleure estimation possible de Hi-Media à la date d'acquisition ou dès que l'ajustement est probable et peut être mesuré de façon fiable. Si les événements futurs ne se produisent pas ou si l'estimation a besoin d'être révisée, le prix d'acquisition est ajusté en conséquence.

1.6.2. Autres immobilisations incorporelles

Frais de recherche et développement

Les frais de développement y compris ceux relatifs aux logiciels et aux nouveaux sites ou nouvelles versions de sites sont immobilisés en tant qu'actifs incorporels dès que l'entreprise peut notamment démontrer :

- son intention et sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- sa capacité d'utiliser ou de vendre l'actif incorporel une fois achevée ;
- la disponibilité des ressources techniques et financières adéquates pour achever le développement et la vente ;
- qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise ;
- et que le coût de cet actif peut-être évalué de façon fiable.

Les autres frais de recherche et développement sont enregistrés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Ces actifs incorporels sont amortis sur la durée d'utilisation estimée en fonction de la consommation des avantages économiques qui leur sont liés. Ils sont éventuellement dépréciés si leur valeur recouvrable devient inférieure à leur valeur comptable.

Autres immobilisations incorporelles acquises

Pour remplir la définition d'une immobilisation incorporelle, un élément doit être identifiable (séparable ou issu de droits contractuels ou légaux), contrôlé par la société et il doit être probable que les avantages économiques futurs attribuables à cet élément iront à l'entreprise.

Une immobilisation incorporelle acquise est reconnue au bilan dès lors que son coût peut être mesuré de façon fiable sachant qu'il est présumé dans ce cas que des avantages économiques futurs attribuables à cette immobilisation iront à l'entreprise.

Ces immobilisations incorporelles, constituées essentiellement de marques, de licences et logiciels et de relations clients. Les licences, logiciels et relations clients, qui ont une durée d'utilité finie, sont amortis sur une durée comprise entre 3 et 8 ans.

1.7. Immobilisations corporelles

La valeur d'origine des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilité du bien.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, pour lesquelles les risques et avantages ont été transférés au preneur, sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers. Ces immobilisations sont amorties selon le mode et les durées d'utilité décrits ci-dessous.

L'amortissement est comptabilisé en charges sur la durée d'utilité estimée pour chaque immobilisation corporelle.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Agencements et aménagements	5 à 10 ans
Matériels de bureau et informatiques	3 à 5 ans
Mobilier	4 ans à 8 ans

1.8. Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

1.8.1. Actifs financiers

Un actif financier est examiné à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication objective de perte de valeur. Le Groupe considère qu'un actif financier est déprécié s'il existe des indications objectives qu'un ou plusieurs événements ont eu un impact négatif sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif.

La perte de valeur d'un actif financier évalué au coût amorti correspond à la différence entre sa valeur comptable et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine des actifs financiers.

Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat.

La perte de valeur est reprise si la reprise peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation.

1.8.2. Actifs non financiers

Les valeurs comptables des actifs non financiers du Groupe, autres que les actifs d'impôt différé, sont examinées à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif a subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée. Pour les goodwill, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ou qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service, la valeur recouvrable est estimée à chaque date de clôture. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre leur valeur d'utilité et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés au taux, avant impôt, qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs sont regroupés dans le plus petit Groupe d'actifs qui génère des entrées de trésorerie résultant de l'utilisation continue, largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou Groupes d'actifs (l'« unité génératrice de trésorerie »).

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat. Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie (d'un Groupe d'unités) est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité génératrice de trésorerie, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité (du Groupe d'unités) au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité (du Groupe d'unités).

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut pas être reprise. Pour les autres actifs, le Groupe apprécie à chaque date de clôture s'il existe une indication que des pertes de valeur comptabilisées au cours de périodes antérieures aient diminué ou n'existent plus. Une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

1.9. Créances clients

Les créances clients sont évaluées initialement à la juste valeur puis au coût amorti et font l'objet d'un examen individuel. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés) est inférieure à la valeur comptable.

Les créances cédées à des tiers (contrat d'affacturage) sont sorties de l'actif du Groupe lorsque les risques et avantages qui leur sont associés sont substantiellement transférés à ces tiers et si la société d'affacturage prend notamment en charge le risque de crédit, le risque de taux et de délai de recouvrement.

Le risque de crédit correspond au risque de non recouvrement de la créance. Dans le cadre des contrats déconsolidant des entités du Groupe, le risque de crédit est supporté par la société d'affacturage, ce qui signifie que le Groupe n'est plus exposé aux risques de recouvrement de la facture et par conséquent la cession est réputée sans recours.

Le risque de taux et de délai de recouvrement correspond au transfert du risque financier lié à l'allongement de la durée de recouvrement des créances et au coût de portage y afférent. Dans le cadre des contrats déconsolidant des entités du Groupe, le taux de commission pour une cession donnée est uniquement ajusté en fonction de l'EURIBOR et du délai de règlement de la cession précédente. La commission de financement est d'ailleurs payée en début de période et n'est pas modifiée par la suite.

Le risque de dilution technique est lié au non paiement de la créance pour cause de défauts constatés sur les services rendus ou de litiges commerciaux. Pour chaque contrat déconsolidant signé par les entités du Groupe, la réserve de garantie ne couvre pas les risques généraux ni le risque de délai de paiement ; le fond de garantie est constitué pour couvrir les débits (avoirs...) de dilution technique.

1.10. Trésorerie et équivalents, et actifs financiers courants

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les éléments immédiatement liquides et dont les variations de juste valeur sont non significatives telles les liquidités en comptes courants bancaires, les parts d'OPCVM de trésorerie ainsi que le compte de réserve chez le factor.

Les actifs financiers courants ne répondant pas à la définition d'équivalents de trésorerie et détenus dans la perspective de transactions futures sont valorisés à la juste valeur et les variations sont enregistrées dans le compte de résultat.

1.11. Capital

1.11.1. Actions ordinaires

Les actions ordinaires sont classées en tant qu'instruments de capitaux propres. Les coûts accessoires directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires ou d'options sur actions sont comptabilisés en déduction des capitaux propres, nets d'impôt.

1.11.2. Rachat d'instruments de capitaux propres (actions propres)

Si le Groupe rachète ses propres instruments de capitaux propres, le montant de la contrepartie payée y compris les coûts directement attribuables est comptabilisé net d'impôt, en diminution des capitaux propres. Les actions rachetées sont classées en tant qu'actions propres et déduites des capitaux propres. Lorsque les actions propres sont vendues ou remises en circulation, le montant reçu est comptabilisé en augmentation des capitaux propres, et le solde positif ou négatif de la transaction est transféré en majoration ou minoration des résultats non distribués.

1.12. Emprunt

Tous les emprunts sont initialement comptabilisés à la juste valeur de la contrepartie reçue qui correspond au coût, net des frais directement attribuables à ces emprunts. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les emprunts sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Ce taux correspond au taux de rendement interne qui permet d'actualiser la série de flux de trésorerie attendus sur la durée de l'emprunt. En outre, si l'emprunt comprend un instrument dérivé incorporé (dans le cas, par exemple, d'une obligation échangeable) ou s'il comprend une composante de capitaux propres (dans le cas, par exemple, d'une obligation convertible), alors le coût amorti est calculé sur la seule composante dette, donc une fois que l'instrument dérivé incorporé ou la composante de capitaux propres ont été séparés. En cas de changement des flux de trésorerie futurs attendus (par exemple, remboursement anticipé non prévu initialement), alors le coût amorti est ajusté par contrepartie du résultat pour refléter la valeur des nouveaux flux de trésorerie attendus, actualisés au taux d'intérêt effectif initial.

1.13. Instruments financiers dérivés

Des instruments financiers dérivés sont utilisés dans le but de gérer les expositions aux risques financiers. Tous les dérivés sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur : initialement à la date de souscription du contrat et ultérieurement lors de chaque clôture. Le traitement des gains ou pertes de réévaluation dépend de la désignation ou non du dérivé comme instrument de couverture, et, si c'est le cas, de la nature de l'élément couvert.

Les variations de juste valeur des dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisées en résultat financier durant la période à laquelle elles se rapportent. Les justes valeurs sont basées sur les valeurs de marché pour les instruments cotés ou sur des modèles mathématiques, tels que les modèles de valorisation d'options ou des méthodes d'actualisation des flux de trésorerie pour les instruments non cotés.

Les variations de juste valeur des dérivés désignés comme des instruments de couverture de flux de trésorerie sont comptabilisées en autres éléments du résultat global et présentées en réserves au sein des capitaux propres pour la partie efficace des variations de juste valeur des instruments ; et en résultat pour les gains et pertes qui se rapportent à la partie inefficace. Les montants comptabilisés en capitaux propres sont ensuite recyclés au compte de résultat en fonction de l'impact au compte de résultat des éléments couverts.

1.14. Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle, juridique ou implicite résultant d'un événement passé à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers. Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillée ou d'un début d'exécution.

Une provision pour contrat déficitaire est comptabilisée lorsque les avantages économiques attendus du contrat par le Groupe sont inférieurs aux coûts inévitables devant être engagés pour satisfaire aux obligations contractuelles. La provision est évaluée à la valeur actuelle du plus faible coût attendu de la résiliation ou de l'exécution du contrat.

Dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, une provision est également comptabilisée pour les contrats d'achats existant dans la société acquise présentant des conditions défavorables par rapport à celles du marché à la date d'acquisition.

1.15. Avantages du personnel

1.15.1. Régimes à cotisations définies

Un régime à cotisations définies est un régime d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu duquel une entité verse des cotisations définies à une entité distincte et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires. Les cotisations à payer à un régime à cotisations définies sont comptabilisées en charges liées aux avantages du personnel lorsqu'elles sont dues.

1.15.2. Régimes à prestations définies

Un régime à prestations définies est un régime d'avantages postérieurs à l'emploi autre qu'un régime à cotisations définies. L'obligation nette du Groupe au titre de régimes à prestations définies est évaluée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures ; ce montant est actualisé pour déterminer sa valeur actuelle. Les coûts des services passés non comptabilisés et la juste valeur des actifs du régime sont ensuite déduits. Les calculs sont effectués tous les ans par un actuinaire qualifié en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Le Groupe comptabilise immédiatement en autres éléments du résultat global la totalité des écarts actuariels au titre de régimes à prestations définies.

1.15.3. Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail sont comptabilisées en charges lorsque le Groupe est manifestement engagé, sans possibilité réelle de se rétracter, dans un plan formalisé et détaillé soit de licenciements avant la date normale de départ à la retraite, soit d'offres encourageant les départs volontaires en vue de réduire les effectifs ; et que les personnes concernées ont été informées avant la date de clôture. Les indemnités de départs volontaires sont comptabilisées en charges si le Groupe a effectué une offre encourageant les départs volontaires, qu'il est probable que cette offre sera acceptée et que le nombre de personnes qui accepteront l'offre peut être estimé de façon fiable.

1.15.4. Avantages à court terme

Les obligations au titre des avantages à court terme sont évaluées sur une base non actualisée et comptabilisées lorsque le service correspondant est rendu. Un passif est comptabilisé pour le montant que le Groupe s'attend à payer au titre des plans d'intéressement et des primes réglés en trésorerie à court terme si le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite d'effectuer ces paiements en contrepartie de services passés rendus par le membre du personnel et que l'obligation peut être estimée de façon fiable.

1.15.5. Paiements fondés sur des actions

Des options d'achat et de souscription d'actions ainsi que des actions gratuites sont accordées aux dirigeants et à certains salariés du Groupe. Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », les options et actions sont évaluées à leur juste valeur à la date d'octroi.

i. Instruments dénoués par émission d'actions Hi-Media

Pour valoriser ces instruments, le Groupe utilise le modèle mathématique Black & Scholes. Les modifications des conditions de marché postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur l'évaluation initiale. En particulier, les plans d'attribution d'actions gratuites sont évalués sur la base du cours de l'action Hi-Media au jour du conseil d'administration qui a décidé de l'attribution de ces actions gratuites en tenant compte de la période d'incessibilité de l'action après l'acquisition des droits et du dividende attendu. La juste valeur de ces instruments, déterminée à la date d'attribution, est comptabilisée en charge, en contrepartie des capitaux propres, et répartie sur la période au cours de laquelle les bénéficiaires acquièrent leurs droits. L'évaluation de la charge prend en compte la probabilité de réalisation des conditions de performance et de présence.

La charge cumulée relative à ces instruments est ajustée à chaque arrêté en fonction de la réactualisation des taux d'atteinte de performance et de présence. Cette différence est constatée en compte de résultat.

ii. Instruments dénoués par remise de numéraire

La charge, évaluée à la date d'attribution, est répartie sur la période au cours de laquelle les bénéficiaires acquièrent leurs droits. La contrepartie de cette charge est une dette. L'évaluation de la charge prend en compte la probabilité de réalisation des conditions de performance et de présence.

Lorsque ces plans sont issus d'acquisitions de filiales, la durée de vie estimée de l'instrument est calculée sur la base des plans initialement attribués aux salariés.

La charge cumulée relative à ces instruments est réévaluée à chaque arrêté. Le cas échéant, la différence de valorisation est constatée en compte de résultat.

1.16. Informations sectorielles

Conformément à IFRS 8 appliquée à compter de l'exercice 2008, le Groupe présente une information sectorielle, basée sur le reporting interne, telle qu'elle est régulièrement examinée par la Direction du Groupe pour évaluer la performance de chaque secteur et leur allouer des ressources.

Un secteur opérationnel est une composante de l'entreprise :

- qui s'engage dans des activités susceptibles de lui faire percevoir des produits et supporter des charges (y compris les produits et les charges liés aux transactions avec d'autres composantes de la même entité) ;
- dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel de l'entité afin de prendre des décisions quant aux ressources à affecter au secteur et d'évaluer ses performances ; et pour laquelle des informations financières distinctes sont disponibles.

Compte tenu de cette définition, les secteurs opérationnels chez Hi-Media correspondent aux secteurs d'activité suivants :

- Vente d'espaces publicitaires
- Micropaiement
- Edition de sites web

Cette identification est fondée sur les systèmes internes d'organisation et la structure de gestion du Groupe.

En conséquence, le Groupe fournit en Note.23 les informations suivantes :

- le chiffre d'affaires sectoriel, la marge sectorielle et le résultat opérationnel sectoriel,
- les actifs sectoriels,
- des rapprochements des totaux des informations sectorielles avec les montants correspondants du Groupe.

Aucun passif n'est affecté aux secteurs dans le système interne de suivi des résultats.

1.17. Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à un regroupement d'entreprise ou à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global ; auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global.

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, additionné à tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

L'impôt différé est déterminé et comptabilisé selon l'approche bilancielle de la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé : la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable, et les différences temporelles liées à des participations dans des filiales et des co-entreprises dans la mesure où il est probable qu'elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible. De plus, l'impôt différé n'est pas comptabilisé en cas de différence temporelle imposable générée par la comptabilisation initiale d'un goodwill. Les actifs et passifs d'impôt différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé, sur la base des réglementations fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture. Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et s'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale, soit sur la même entité imposable, soit sur des entités imposables différentes, mais qui ont l'intention

de régler les actifs et les passifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net ou de réaliser les actifs et de régler les passifs d'impôt simultanément.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels la différence temporelle correspondante pourra être imputée. Les actifs d'impôt différé sont examinés à chaque date de clôture et sont réduits dans la proportion où il n'est plus désormais probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

En ce qui concerne la composante Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) de la Contribution Economique Territoriale (CET), nouvel impôt introduit en France par la Loi de finances pour 2010, le Groupe a décidé de la qualifier d'impôt sur le résultat. En effet, la CVAE répond à la définition d'un impôt sur le résultat telle qu'énoncée par IAS 12.2 (« impôts dus sur la base des bénéfices imposables »). L'IFRIC a de plus précisé que, pour entrer dans le champ d'IAS 12, un impôt doit être calculé sur la base d'un montant net de produits et de charges et que ce montant net peut être différent du résultat net comptable. Le groupe a jugé que la CVAE remplissait les caractéristiques mentionnées dans cette conclusion, dans la mesure où la valeur ajoutée constitue le niveau intermédiaire de résultat qui sert systématiquement de base, selon les règles fiscales françaises, à la détermination du montant dû au titre de la CVAE. Le Groupe a également considéré que la CVAE avait des caractéristiques proches de certains autres impôts et taxes à l'étranger tel que l'IRAP en Italie, déjà analysé comme relevant du champ d'application d'IAS 12.

Par ailleurs, les dotations aux amortissements n'étant pas admises en déduction de la valeur ajoutée sur laquelle cette taxe est assise, un impôt différé passif doit être constaté sur la base de la valeur nette des immobilisations inscrites au bilan des entités sujettes à cette taxe.

1.18. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Reconnaissance du chiffre d'affaires brut

Selon IAS 18-7 / 18-8, l'entreprise qui agit en tant que principal dans la transaction reconnaît en chiffre d'affaires les montants facturés aux clients finaux. Afin de déterminer si l'entreprise agit en tant que principal ou au contraire en tant qu'agent, il convient d'évaluer les risques et responsabilités pris par l'entreprise pour livrer les biens ou rendre les services. Dans cette optique, Hi-Media s'est référé à la norme EITF 99-19, dans le cadre de l'application des IFRS, qui donne une liste d'indicateurs pour déterminer si l'entreprise agit en tant que principal ou agent. Pour la reconnaissance du chiffre d'affaires brut, Hi-Media s'est assuré que les indicateurs démontrant que la Société agit en tant que principal étaient bien présents dans les transactions effectuées avec ses clients, annonceurs ou internautes.

1.18.1. Activité Publicité

L'activité de régie publicitaire consiste à proposer aux annonceurs une prestation globale relative à leurs campagnes publicitaires sur les sites Internet avec lesquels Hi-Media a signé un contrat de régie. A ce titre, Hi-Media intervient généralement comme prestataire unique de l'annonceur et pas comme commissionnaire. L'annonceur n'a donc, dans ce cas, aucune relation contractuelle avec le site support. Le prix de la prestation facturée à l'annonceur comprend de façon indissociable le prix de l'espace publicitaire, le conseil quant au choix des supports ainsi que le coût des prestations techniques de mise en ligne, de diffusion ainsi que de suivi de la campagne (tant en termes quantitatif que qualitatif) et le recouvrement des factures émises. Le chiffre d'affaires correspond donc aux montants facturés aux annonceurs.

Au titre de certains contrats, Hi-Media intervient en tant que simple apporteur d'affaires et diffuseur de la campagne. Le site internet ainsi représenté assure alors lui-même la facturation à l'annonceur, ainsi que le recouvrement des campagnes. Hi-Media n'intervenant qu'en tant qu'agent, le chiffre d'affaires correspond dans ce cas à la commission facturée par Hi-Media au site internet.

L'activité se décompose en quatre modes de commercialisation :

- la vente d'espaces publicitaires au coût pour mille ;
- la vente d'opérations au rendement ;
- les contrats de sponsoring ;
- la vente d'opérations de marketing direct.

La vente d'espaces publicitaires prévoit la mise en ligne et la diffusion de bannières publicitaires de différents formats sur un ou plusieurs supports (sites Internet) en régie chez Hi-Media sur une période déterminée. La valeur des contrats est fonction d'un coût pour mille affichages publicitaires et du volume acheté par l'annonceur.

Pour les contrats achevés à la date de clôture, le chiffre d'affaires reconnu dans le compte de résultat correspond à la valeur du contrat ou bien à la valeur du nombre de pages vues si celui-ci est inférieur à celui défini dans le contrat.

Pour les contrats en cours à la date de clôture, le chiffre d'affaires reconnu à la date de clôture correspond à la valeur du nombre de pages effectivement vues à la date de clôture si ce nombre de pages vues est inférieur ou égal à celui prévu au contrat.

La vente d'opérations au rendement prévoit un nombre de clics sur le message publicitaire des annonceurs. Seuls les clics sont valorisés et, à ce titre, reconnus en chiffre d'affaires.

Les contrats de sponsoring prévoient des forfaits fixes en rémunération de l'insertion du logo ou de toute autre marque distinctive des annonceurs sur le support concerné, en régie chez Hi-Media. Le forfait est reconnu en chiffre d'affaires linéairement sur la durée de la prestation.

La vente d'opérations de marketing direct prévoit la sélection, la mise à disposition d'adresses d'internautes référencés volontairement ainsi que l'envoi de celles-ci par Hi-Media, pour la réalisation d'opérations de marketing direct. Hi-Media propose également à des sociétés la mise en place de programmes de recrutement de prospects ou de fidélisation de leurs clients, ainsi que la gestion complète de leur base de données. Le chiffre d'affaires est reconnu lors de l'envoi des messages ou de la réalisation de la prestation technique.

La vente d'opérations de marketing direct comprend également les prestations de référencement « naturel » des sites internet dans les moteurs de recherche. Le chiffre d'affaires correspond, dans ce cas, aux prestations de conseil facturées aux clients.

Enfin, la vente d'opérations de marketing direct comprend les prestations de référencement payant qui correspond à de la génération de trafic sur le site du client et est rémunérée à la performance (« clic » en général). Le chiffre d'affaires correspond au montant facturé au client au titre des prestations techniques et de conseil ainsi que l'achat de mots clés sur les moteurs de recherche, si celui-ci est effectué par Hi-Media en tant que « principal ». En effet, pour certains contrats, le montant reconnu en chiffre d'affaires se limite aux prestations techniques et de conseil de la société dans la mesure où celle-ci, en vertu des indicateurs fournis par la norme EITF 99-19, est réputée agir en tant qu'agent.

1.18.2. Micro Paiement

L'activité Micro Paiement correspond à deux activités distinctes :

- vente à des internautes, de codes pouvant ensuite être utilisés sur divers sites afin d'accéder à un contenu payant.
- mise à disposition de serveurs vocaux interactifs (SVI) et prestation technique de la facturation correspondante

Dans le premier cas, le chiffre d'affaires correspond aux versements consentis par les opérateurs téléphoniques au titre des numéros de téléphone ou SMS utilisés par les internautes pour acheter les codes auprès de la Société. Hi-Media rémunérera par la suite le site sur lequel le code a été saisi.

Dans le second cas, Hi-Media intervient pour fournir une prestation technique au client et le chiffre d'affaires sera déterminé par différence entre le montant perçu auprès des opérateurs téléphoniques et les versements consentis aux partenaires.

1.19. Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel est obtenu en déduisant du résultat opérationnel courant les charges de stocks options et actions gratuites et les autres charges non courantes. Les autres charges non courantes comprennent le cas échéant les dépréciations des écarts d'acquisition et autres immobilisations acquises, les plus ou moins-values de cession de sociétés consolidées ou d'activités, les charges de restructuration, les charges liées à des ruptures exceptionnelles de contrats et tout autre charge ou produit de caractère non courant.

1.20. Résultat par action

Le Groupe présente un résultat par action de base et dilué pour ses actions ordinaires. Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période ajusté du nombre d'actions propres détenues. Le résultat par action dilué est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires ajusté du nombre d'actions propres détenues en circulation des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, qui comprennent les options sur actions et les actions gratuites attribuées aux membres du management et du personnel.

Note 2. Gestion des risques financiers

Le Groupe est exposé aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

- risque de crédit
- risque de liquidité
- risque de marché

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessus, ses objectifs, sa politique et ses procédures de mesure et de gestion des risques, ainsi que sa gestion du capital. Des informations quantitatives figurent à d'autres endroits dans les états financiers consolidés.

Il incombe au Conseil d'administration de définir et superviser le cadre de la gestion des risques du Groupe.

2.1. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des titres de placement.

L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des clients. Le profil statistique de la clientèle, incluant notamment le risque de défaillance par secteur d'activité et pays dans lequel les clients exercent leur activité est sans réelle influence sur le risque de crédit. Il n'y a pas de concentration du risque de crédit, tant au niveau des clients, qu'au niveau géographique.

Le Groupe a défini une politique de crédit au terme de laquelle la solvabilité de chaque nouveau client fait l'objet d'une analyse individuelle avant qu'il ne puisse bénéficier des conditions de paiement et de livraison pratiquées par le Groupe. Pour ce faire, le Groupe a recours à des notations externes, lorsqu'elles sont disponibles. Les clients qui ne satisfont pas aux exigences du Groupe en matière de solvabilité ne peuvent conclure des transactions avec le Groupe que dans le cas où ils règlent d'avance leurs commandes.

A chaque clôture, le Groupe détermine un niveau de dépréciation qui représente son estimation des pertes encourues relatives aux créances clients et autres débiteurs ainsi qu'aux placements. Cette dépréciation est déterminée par une analyse des risques significatifs individualisés.

Afin de limiter le risque de crédit, la société Hi-Media SA a souscrit un contrat d'assurance crédit. Ce contrat d'assurance-crédit souscrit repose sur trois services : la prévention, le recouvrement, l'indemnisation.

La prévention : l'assureur-crédit exerce une surveillance permanente et informe la société en cas de dégradation de la solvabilité de ses clients.

Le recouvrement : en cas d'impayé, la société transmet le dossier contentieux constitué de l'ensemble des pièces justifiant la créance à la compagnie d'assurance qui intervient auprès du débiteur défaillant et se charge du recouvrement par voie amiable et judiciaire.

L'indemnisation : la société sera indemnisée en cas d'insolvabilité constatée ou procédure judiciaire du débiteur. Dans les autres cas, si le recouvrement n'a pu avoir lieu dans le délai de carence défini au contrat, la compagnie d'assurances procédera également à l'indemnisation de la créance. La compagnie d'assurance supporte 75 % du montant toutes taxes comprises, soit 90 % du montant hors taxes. Le délai d'indemnisation se situe entre 1 et 5 mois environ. Pour bénéficier de cette couverture, les filiales doivent obtenir au préalable auprès de l'assureur son accord de couverture client par client.

Par ailleurs, les sociétés Allopass SNC, Mobile Trend SAS et Mobile Works SAS ont souscrit des contrats d'affacturage pour lesquels les principaux risques et avantages ont été transférés à la société d'affacturage (cf. note 1.9).

L'exposition maximale au risque de crédit à la date de clôture est indiquée au sein des notes suivantes :

- Note 14 Clients et Autres débiteurs
- Note 15 Autres actifs courants
- Note 16 Trésorerie et équivalents de trésorerie

2.2. Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

Le Groupe a mis en place une gestion des besoins en flux de trésorerie visant à optimiser son retour de trésorerie sur investissements. Ceci exclut l'impact potentiel de circonstances extrêmes, comme les catastrophes naturelles, que l'on ne saurait raisonnablement prévoir.

De plus, le Groupe a souscrit pour certaines de ses filiales des contrats d'affacturage qui lui permettent d'obtenir un financement à court terme et d'être plus flexible dans la gestion quotidienne de ses liquidités.

Au 31 décembre 2010, les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers s'analysent comme suit (y compris les paiements d'intérêts) :

(en milliers d'euros)	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	moins de 1 an	1-5 ans	Plus de 5 ans
Ligne de crédit 1 ¹	24 089	25 215	9 691	15 524	-
Ligne de crédit 2	135	135	135	-	-
Adlink vendor loan ²	12 479	12 501	12 501	-	-
Dettes factor ³ Hi-Media SA	11 881	12 024	12 024	-	-
Dettes fournisseurs	81 176	81 006	81 006	-	-
Dettes fiscales et sociales	22 946	22 946	22 946	-	-
Autres dettes	2 453	2 440	2 440	-	-
Découverts bancaires	31	31	31	-	-
Total	155 190	156 298	140 774	15 524	-

¹ Les taux utilisés pour déterminer les flux futurs de trésorerie contractuels sont basés sur l'Euribor 3-mois au 31 décembre 2010.

² Ce montant sera remboursé soit en trésorerie, soit par le biais d'une augmentation de capital de la société (cf 25.1 Engagements reçus)

³ La dette factor s'éteindra lorsque tous les clients auront réglé leurs créances au factor ou lorsque le factor rétrocédera les factures impayées à Hi-Media.

2.3. Risque de marché

2.3.1. Risque de change

Le risque de change correspond au risque que des variations du cours de change affectent le résultat du Groupe ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion du risque de change a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables, tout en optimisant le couple rentabilité / risque.

Le Groupe est exposé à un risque de change :

- sur l'activité de ses filiales basées aux Etats-Unis (Groupe Hi-media USA Inc.), en Suède (Hi-Media Sales et Hi-Media Network) et au Royaume-Uni (Hi-Media Ltd), consolidées par intégration globale ainsi que, dans une moindre mesure,
- sur l'activité de ses filiales consolidées par mise en équivalence en Chine (Hi-Media Chine) et au Brésil (Hi-Midia Brazil),
- sur les revenus provenant de l'activité micropaiement en dehors de la zone euro (principalement l'Amérique latine et les Etats-Unis).

100% des achats et des ventes, les dépenses d'investissements, les actifs et passifs de ces filiales ainsi que les goodwill afférents sont libellés respectivement en dollars, couronnes suédoises, livres sterling, Yuan et Real.

En ce qui concerne l'activité micropaiement, la devise de reversement aux sites partenaires peut différer de celle des revenus perçus.

Les investissements du Groupe dans ses filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro ne sont pas couverts dans la mesure où le Groupe considère que ces positions de change sont à long-terme par nature.

en milliers d'euros

Sensibilité au taux de change	USD	SEK	GBP
Total actif	2 513	21 823	3 583
Total passif	-8 219	-1 935	-10 441
Position nette	-5 705	19 887	- 6 858
Hypothèses de variation par rapport à l'euro	1%	1%	1%
Impact sur le résultat avant impôt	43	2	22
Impact sur les capitaux propres	55	-15	78

2.3.2. Risque de taux d'intérêt

Suite à la souscription d'un emprunt syndiqué significatif à taux variable en 2007 (cf. Note 18 Emprunts et dettes financières ci-dessous), le Groupe a adopté une politique qui consiste à s'assurer qu'au moins 50 % de l'exposition aux variations des taux d'intérêt des emprunts porte sur des taux fixes. A cette fin, des swaps de taux d'intérêt ont été contractés début 2008.

2.4. Catégorisation des instruments financiers

<i>en milliers d'euros</i>	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	CATEGORIES			31 déc. 2010	
			Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés	Valeur au bilan	Juste valeur
Autres actifs financiers	468	1 561	-	-	-	2 029	2 029
Créances clients	-	-	83 513	-	-	83 513	83 513
Autres actifs courants	-	-	21 798	-	-	21 798	21 798
Actifs financiers courants	-	-	-	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents	14 770	-	-	-	-	14 770	14 770
ACTIFS FINANCIERS	15 238	1 561	105 311	-	-	122 110	122 110
Emprunts et dettes financières	-	-	-	48 615	-	48 615	48 615
Dettes non courantes	-	-	-	-	542	542	542
Dettes fournisseurs	-	-	-	80 935	-	80 935	80 935
Autres dettes et passifs courants	-	-	-	25 097	-	25 097	25 097
PASSIFS FINANCIERS	-	-	-	154 647	542	155 189	155 189

Hiérarchie de juste valeur

Les instruments financiers valorisés à la juste valeur après leur première comptabilisation se hiérarchisent de la manière suivante :

- Niveau 1 : Les placements à court terme sont évalués à leur juste valeur par compte de résultat en référence à des prix cotés sur des marchés actifs.
- Niveau 2 : Les instruments dérivés sont évalués en référence à des paramètres observables sur des marchés actifs.
- Niveau 3 : les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur fondée sur des techniques d'évaluation utilisant des données relatives à l'actif et au passif qui ne sont pas fondées sur des données observables de marché

Note 3. Périmètre de consolidation

3.1. Liste des entités consolidées

Dénomination sociale	Pays	% de détention directe et indirecte au 31/12/10	% de détention directe et indirecte au 31/12/09	Date de création ou d'acquisition	Date de clôture de l'exercice
Sociétés créées					
Hi-media Belgium SPRL	Belgique	100%	100%	09.03.00	31.12
Hi-media Portugal Lda	Portugal	53,90%	53,90%	31.10.00	31.12
Hi-Pi SARL	France	100%	100%	13.05.02	31.12
Hi-media Advertising Web SL	Espagne	100%	100%	29.12.06	31.12
HPMP SPRL	Belgique	100%	100%	17.09.07	31.12
HPME SA	Belgique	100%	100%	08.05.08	31.12
Allopass Scandinavia	Suède	100%	100%	30.09.09	31.12
Allopass Mexico SRLCV	Mexique	100%	100%	17.07.09	31.12
Sociétés acquises					
Hi-media Network AB	Suède	100%	100%	11.12.00	31.12
Hi-media Deutschland AG	Allemagne	100%	100%	30.04.01	31.12
Europermission SL	Espagne	50%	50%	25.03.04	31.12
Hi-Midia Brasil SA	Brésil	25%	25%	18.07.05	31.12
Hi-media China Limited	Chine	49%	49%	01.05.06	31.12
Allopass SAS	France	100%	100%	08.02.06	31.12
L'Odyssée Interactive SAS	France	88%	88%	31.05.06	31.12
Hi-media Sales AB	Suède	100%	100%	04.09.06	31.12
Groupe Hi-media USA Inc.	USA	100%	100%	27.11.07	31.12
Vivat SPRL	Belgique	44%	34%	14.03.08	31.12
Bonne Nouvelle Editions SARL	France	100%	100%	06.06.08	31.12
Mobile Trend SAS	France	100%	100%	13.06.08	31.12
Mobile Works SAS	France	100%	100%	13.06.08	31.12
Hi-media Nederland BV (ex. AdLink Internet Media BV)	Hollande	100%	100%	31.08.09	31.12
Hi-media Italy Srl (ex. AdLink Internet Media Srl)	Italie	100%	100%	31.08.09	31.12
Hi-media Network Internet España SL (ex. AdLink Internet Media S.L.U.)	Espagne	100%	100%	31.08.09	31.12
Hi-media Ltd (ex. AdLink Internet Media Ltd.)	Angleterre	100%	100%	31.08.09	31.12
Net:Dialogs GmbH	Allemagne	100%	100%	31.08.09	31.12

Au cours de l'exercice, des opérations de réorganisation de la structure juridique du groupe ont eu lieu:

- La forme juridique de la société Allopass SNC a été modifiée le 23 décembre 2010, Allopass SNC devenant Allopass SAS

En date du 26 février 2010, Hi-media a augmenté sa participation de 7,5% à 9,35% dans le capital de la société Rue89 en souscrivant à une augmentation de capital pour 150 k€.

En date du 9 mars 2010, Hi-media Belgium Sprl a augmenté sa participation de 34,3% à 44% dans le capital de la société Vivat en acquérant 13 parts sociales supplémentaires auprès d'autres associés pour un montant de 1 euro.

En date du 24 mars 2010, Hi-media a cédé la participation de 10% qu'elle détenait dans le capital de la société Sport.fr.

Toutes les filiales sont consolidées par intégration globale, à l'exception d'Europemission SL consolidée par intégration proportionnelle, d'Hi-media China Limited, de Hi-Midia Brasil SA et de Vivat consolidées par mise en équivalence.

Note 4. Chiffres d'affaires

La ventilation du chiffre d'affaires par activité se présente comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2010	31 déc. 2009
Régie publicitaire	112 732	79 928
Micropaiement	111 337	94 647
Publishing	12 375	10 457
<i>Elimination des transactions intragroupes entre les activités</i>	-14 400	- 12 710
Chiffre d'affaires	222 044	172 323

Le chiffre d'affaires réalisé sur l'activité d'édition de sites internet représente le chiffre d'affaires après prélèvement des commissions de régie.

En 2010, le chiffre d'affaires total réalisé sur les sites du Groupe s'élève à 6 % du total.

Note 5. Charges de personnel

La ventilation des charges de personnel entre salaires, charges sociales et provision pour indemnités de fin de carrière se présente comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2010	31 déc. 2009
Salaires	24 667	16 534
Charges sociales	8 868	6 464
Provision pour indemnités de fin de carrières	32	27
Charges de personnel	33 567	23 025

La forte augmentation s'explique principalement par l'effet en année pleine de l'intégration des effectifs AdLink au 1^{er} septembre 2009.

Les effectifs varient comme suit :

	31 déc. 2009	Entrées	Sorties	31 déc. 2010
France	227	88	66	249
Etranger	279	84	109	254
Effectif	506	172	175	503

Note 6. Valorisation des options et actions gratuites

6.1. Charge de la période

Les charges de personnel relatives aux options et actions gratuites, passées en compte de résultat conformément à la norme IFRS 2, s'analysent comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2010	31 déc. 2009
Valorisation des options et actions gratuites	1 529	1 774
Reprise des plans de rétention de Fotolog Inc.	325	442
Paiements fondés sur des instruments de capitaux propres	1 854	2 216

6.2. Charge future

6.2.1. Paiements fondés en actions dénoués par l'émission d'actions Hi-Media

Cette charge est recalculée à chaque clôture en fonction des niveaux d'atteinte des critères de performance et du taux de turnover. Pour déterminer la charge future attendue sur ces plans, les paramètres sont réactualisés à chaque clôture en fonction des réalisations passées et de la meilleure estimation du management à cette date. Les paramètres définitifs pourront donc s'avérer différents de ceux initialement estimés.

Par conséquent, le groupe a décidé de présenter cette charge future à travers une table de sensibilité.

Charges 2011

		Turnover							
		0%	5%	10%	15%	20%	25%	30%	35%
Probabilité d'atteinte des objectifs	20%	1 139	1 015	891	767	643	519	396	272
	30%	1 192	1 064	937	810	683	556	429	302
	50%	1 298	1 164	1 030	897	763	630	496	362
	70%	1 404	1 264	1 124	983	843	703	562	423
	90%	1 510	1 363	1 217	1 070	923	777	630	483
	100%	1 563	1 413	1 263	1 113	963	813	663	513

Charges 2011 à 2014

		Turnover							
		0%	5%	10%	15%	20%	25%	30%	35%
Probabilité d'atteinte des objectifs	20%	1 400	1 249	1 097	946	794	643	491	340
	30%	1 467	1 310	1 154	998	841	685	529	373
	50%	1 599	1 434	1 268	1 102	936	770	605	439
	70%	1 732	1 557	1 382	1 206	1 031	856	680	505
	90%	1 865	1 680	1 495	1 310	1 126	941	756	571
	100%	1 931	1 742	1 552	1 363	1 173	983	794	604

6.2.2. Paiements fondés en actions dénoués en numéraire

Ces paiements fondés en actions et dénoués en numéraire correspondent au plan d'options attribué par Fotolog Inc. à ses salariés avant son acquisition par Hi-Media. Ces plans ont été repris par Hi-Media en tant que paiements fondés en actions dénoués en numéraire et valorisés, conformément à IFRS 2, sur la base de la valeur par actions de Fotolog Inc. déterminée lors de l'acquisition.

La charge future à reconnaître en résultat pour les plans existant au 31 décembre 2010 se présente comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	Charges cumulées à venir	à 1 an	de 1 an à 5 ans
Paiements fondés en actions dénoués en numéraire	22	22	-

Note 7. Résultat financier

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2010	31 déc. 2009
Produits de placement	83	46
Intérêts sur emprunt	- 1 851	- 1 822
Autres éléments du résultat financier	150	- 191
Résultat financier	-1 619	- 1 967

Note 8. Impôt sur le résultat

La charge d'impôt s'analyse comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2010	31 déc. 2009
Impôts courants	-3 631	-3 540
Impôts différés	-1 958	275
Impôts différés sur éléments non courants	-3 806	-
(Charge)/Produit d'impôts	-9 395	-3 265
<i>Taux effectif d'impôt (%)</i>	<i>-19 %</i>	<i>32 %</i>

L'écart entre le taux d'imposition effectif et le taux d'impôt théorique s'analyse comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2010	31 déc. 2009
Taux d'imposition en France	33,33 %	33,33 %
(Charge)/Produit d'impôts théorique	16 334	-3 393
<i>Éléments de rapprochement avec le taux effectif :</i>		
Effet des impairments	-24 461	-
Résultats imputés sur déficits reportables antérieurs préalablement non constatés	144	-
Reconnaissance d'impôts différés actifs sur déficits reportables antérieurs	-	746
Différence de taux d'imposition entre les pays	994	175
Effet des impôts différés sur reports déficitaires non constatés	-1 700	-
Différence permanente et autres éléments	-307	-793
Impôts sans base	-482	-
(Charge)/Produit d'impôts réel	-9 395	-3 265
<i>Taux effectif d'impôt</i>	<i>-19 %</i>	<i>32 %</i>

La charge d'impôts courants de 2010 recouvre essentiellement des impôts sur résultats bénéficiaires.

Au 31 décembre 2010, le taux effectif d'impôt résulte principalement :

- des impairment des goodwill (cf. note 9),
- d'impôts différés sur déficits fiscaux de la période non reconnus,
- des impôts sans base,
- de différences permanentes, notamment de la charge liée aux actions gratuites attribuées.

Compte-tenu des nouveaux budgets prévisionnels établis pour Group Hi-media USA lors de l'arrêté au 30 juin 2010, Hi-media n'envisage plus de générer des bénéfices imposables suffisants permettant d'utiliser les déficits reportables de Group Hi-media USA et a donc procédé à une annulation des impôts différés antérieurement constatés (cf Note 9).

Les sociétés Hi-Media France SA, MobileTrend SAS, Mobile Works SAS, Hi-Pi SARL et Bonne Nouvelle Editions SARL sont intégrées fiscalement.

Note 9. Goodwill

Au cours de l'année, le Groupe a notamment enregistré :

- L'impairment des goodwill tel que décrit dans les notes ci-après
- La variation de la valeur du goodwill Fotolog Inc. libellé en dollars pour 3,8 M€

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2009	Var. change	Var. périmètre	Transfert	Aug.	Dim.	31 déc. 2010
Goodwill	179 974	3 795	-	-	1 352	-	186 288
Impairments	-9 969	-	-	-	-53 733	-	-64 869
Goodwill net	170 005	3 795	-	-	-52 381	-	121 419

9.1. Fotolog

Les hypothèses de croissance de l'activité de Fotolog retenues dans les tests de valeur au 31 décembre 2009 (notamment taux de croissance du chiffre d'affaires compris entre +22 % et +30 % par an sur la période 2010-2013) prenaient en compte :

- Une évolution de l'audience du site stable par rapport à 2009
- La signature de plusieurs contrats de régie publicitaire significatifs sur l'Amérique latine et l'Europe
- Un niveau de revenu issu du contrat avec Google similaire à celui généré sur 2009
- La réalisation d'un plan d'économie visant à délocaliser une partie des fonctions de Fotolog en Amérique Latine
- Le développement des abonnements « premium » Goldcam via le lancement d'un nouveau service en partenariat avec un opérateur
- Une croissance des marchés publicitaires en Amérique Latine et en Espagne

Au cours du 1^{er} semestre 2010, le management a rencontré des difficultés à réaliser les plans et objectifs tels que définis en 2009 :

- L'audience du site et le nombre d'utilisateurs actifs ont régulièrement baissé durant le 1^{er} semestre 2010 et cette décroissance est nette depuis mars / avril sur les deux plus importants pays de Fotolog (Argentine et Chili), sans que cette tendance ne puisse uniquement s'expliquer par le tremblement de terre au Chili de février 2010 qui avait entraîné une baisse immédiate du trafic sur ce mois là.
- Aucun contrat de régie publicitaire complémentaire n'a été signé malgré les négociations qui étaient en cours début 2010. Certains contrats portant des garanties de revenus n'ont pas été renouvelés.
- Le niveau de revenu Google a fortement baissé durant le 1^{er} semestre 2010
- La délocalisation d'une partie des fonctions de Fotolog en Amérique Latine n'a pas pu être réalisée selon les plans prévus
- Le nouveau service « premium » GoldCam, qui devait générer des abonnements supplémentaires, n'a pas pu être lancé, les opérateurs téléphoniques ayant sans cesse repoussé la validation formelle du service de paiement qui devait passer par eux.

Ces évolutions apparaissent comme structurelles et durables et remettent en cause les objectifs de croissance de l'activité du site Fotolog.

En juin, et au vu des différentes déconvenues accumulées, le management a procédé à l'actualisation des budgets prévisionnels qui prévoient dorénavant une baisse du chiffre d'affaires en 2010 et 2011 par rapport à l'exercice précédent, une réduction durable des investissements marketing et commerciaux qui n'ont pas donné les effets escomptés et un rapatriement en France des fonctions techniques. Un impairment test a ensuite été réalisé sur ces nouvelles bases qui a démontré la nécessité de pratiquer une dépréciation des actifs de Fotolog au 30 juin 2010.

La charge d'impairment 2010 se décompose de la façon suivante :

- Goodwill :	-45,1	M€
- Marque Fotolog :	-3,4	M€
- Site web :	-2,1	M€
- Autres actifs :	-0,7	M€
- Impôts différés :	-3,7	M€

9.2. Hi-Pi

Les hypothèses de croissance de l'activité de Hi-Pi retenues dans les tests de valeur au 31 décembre 2009 (notamment taux de croissance du chiffre d'affaires compris entre +5 % et +65 % par an sur la période 2010-2013) prenaient en compte :

- Une évolution de l'audience du site stable par rapport à 2009
- La croissance du marché publicitaire en France

Au cours du 1^{er} semestre 2010, l'audience des sites internet n'a pas suffisamment progressé. Les revenus publicitaires se sont révélés inférieurs à ceux prévus lors du budget 2010 prévisionnel. En juin, le management a donc décidé de réduire les investissements sur Hi-Pi et a procédé à la mise à jour des budgets prévisionnels puis à un impairment test. Cet impairment test a démontré la nécessité de pratiquer une dépréciation des actifs de Hi-Pi au 30 juin 2010.

La charge d'impairment 2010 se décompose de la façon suivante :

- Goodwill :	-1,4	M€
- Site web :	-1,2	M€

9.3. Allopass USA

Les hypothèses de croissance de l'activité d'Allopass USA retenues dans les tests de valeur au 31 décembre 2009 (notamment taux de croissance du chiffre d'affaires compris entre + 1 100 % et +20 % par an sur la période 2010-2013) prenaient en compte :

- Le développement du portefeuille de clients aux USA (recrutement de sites internet pour lesquels Allopass réalise des services de micro-paiement)
- Le développement des connexions aux opérateurs locaux afin d'obtenir une meilleure couverture de moyens de paiement

Au cours du 1^{er} semestre 2010, les performances commerciales se sont avérées être en deçà des objectifs fixés, la concurrence étant de plus en plus forte sur ce marché. Une actualisation à la baisse des budgets prévisionnels a été réalisée puis un impairment test. Cet impairment test a démontré la nécessité de pratiquer une dépréciation totale du goodwill d'Allopass USA au 30 juin 2010.

La charge d'impairment 2010 se décompose de la façon suivante :

- Goodwill :	-7,2	M€
--------------	------	----

9.4. Evaluation de la valeur recouvrable des goodwill au 31 décembre 2010

Dans le cadre du contrôle de la valeur des goodwill, un test de dépréciation a été réalisé au 31 décembre 2010 en application de la procédure mise en place par le Groupe. Cette procédure, s'appuyant principalement sur la méthode des flux nets futurs de trésorerie actualisés, consiste en l'évaluation de la valeur recouvrable de chaque entité générant ses flux propres de trésorerie.

Les principales hypothèses utilisées pour déterminer la valeur des unités génératrices de trésorerie sont les suivantes :

- méthode de valorisation de l'unité génératrice de trésorerie : valeur d'utilité,
- nombre d'années sur lequel les flux de trésorerie sont estimés et projetés à l'infini : 4 ans (2011-2014),

- taux de croissance à long terme : 2,5% (2,5 % en 2009),
- taux d'actualisation Europe : 7.8 % à 8.9 % (8,6 % en 2009),
- taux d'actualisation USA : 9.2 % (9 % en 2009),
- taux de croissance du chiffre d'affaires : compris entre +5 % et +25 % par an sur la période 2011-2014,

Le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital. Il a été calculé par la société sur la base de données internes pour la dette et les capitaux propres et de données d'analystes pour le beta, le taux sans risque et la prime de risque.

Le taux de croissance à long terme résulte d'une moyenne des estimations d'un échantillon représentatif de notes d'analystes.

Le résultat de ces tests de dépréciation n'a pas conduit au 31 décembre 2010 à la reconnaissance de pertes de valeur supplémentaires par rapport à celles déjà enregistrées au 30 juin 2010.

Par ailleurs, une analyse de sensibilité du calcul à la variation des paramètres-clés (taux d'actualisation et taux de croissance à long terme) n'a pas fait apparaître de scénario probable dans lequel la valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie deviendrait inférieure à sa valeur comptable. Les résultats de cette analyse de sensibilité sont présentés ci-après.

<i>en milliers d'euros</i>	Taux d'actualisation		Taux de croissance à l'infini	
	Taux utilisé	Variation du taux pour que la valeur recouvrable soit ramenée à la valeur comptable	Taux utilisé	Variation du taux pour que la valeur recouvrable soit ramenée à la valeur comptable
Hi-media France	8,0 %	>200 pts	2,5 %	<- 150 pts
Hi-media Belgique	8,0 %	>200 pts	2,5 %	<- 150 pts
Hi-media Allemagne	8,0 %	>200 pts	2,5 %	<- 150 pts
Hi-Media Portugal	8,9 %	>200 pts	2,5 %	<- 150 pts
Hi-media Local (Suède)	7,8 %	>200 pts	2,5 %	<- 150 pts
Hi-media UK	8,2 %	+ 100 pts	2,5 %	<- 150 pts
Hi-media Italie	8,9 %	>200 pts	2,5 %	<- 150 pts
Hi-media Pays-Bas	8,0 %	>200 pts	2,5 %	<- 150 pts
Hi-media Espagne	8,9 %	>200 pts	2,5 %	<- 150 pts
Allopass	8,0 %	>200 pts	2,5 %	<- 150 pts
Allopass USA	9,2 %	N/A	2,5 %	N/A
Fotolog	9,2 %	N/A	2,5 %	N/A
L'Odyssée Interactive	8,0 %	>200 pt	2,5 %	<- 150 pts
Hi-Pi / Bonne Nouvelle Editions	8,0 %	N/A	2,5 %	N/A

9.5. Valeur nette comptable des goodwill affecté à chaque UGT

La valeur nette comptable des goodwill affecté à chaque UGT se présente comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 Déc. 2009	Var. change	Var. périmètre	Transfert	Aug.	Dim.	31 Déc. 2010
Hi-media France	8 689	-	-	-	319	-	9 008
Hi-media Belgique	3 755	-	-	-	310	-	4 065
Hi-media Allemagne	8 910	-	-	-	-	-	8 910
Hi-Media Portugal	82	-	-	-	-	-	82
Hi-media Local (Suède)	15 174	-	-	-	-	-	15 174
Hi-media UK	763	-	-	-	222	-	984
Hi-media Italie	4 761	-	-	-	-	-	4 761
Hi-media Pays-Bas	1 971	-	-	-	-	-	1 971
Hi-media Espagne	10 938	-	-	-	-	-	10 938
Secteur Publicité	55 043	-	-	-	852	-	55 895
Allopass	44 722	-	-	-	500	-	45 222
Allopass USA	6 710	524	-	-	-	-7 234	-
Secteur Paiements	51 432	1 167	-	-	500	-7 234	45 222
Fotolog	41 863	3 271	-	-	-	-45 134	-
L'Odyssée Interactive	20 302	-	-	-	-	-	20 302
Hi-Pi	1 365	-	-	-	-	-1 365	-
Secteur Publishing	63 530	3 271	-	-	-	-46 499	20 302
Goodwill	170 005	3 795	-	-	1 352	-53 733	121 419

L'allocation définitive du Goodwill Adlink a eu lieu au 31 août 2010.

Note 10. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations en cours nées durant la période correspondent à des développements informatiques permettant :

- la création de nouveaux produits liés aux nouvelles activités du groupe (par exemple la vente à la performance au sein de notre segment Publicité),
- l'amélioration des produits existants (par exemple modules complémentaires du porte-monnaie électronique HiPay),
- la création et l'amélioration des plateformes de gestion back-office permettant le suivi et le contrôle de nos activités.

La valeur brute des immobilisations incorporelles évolue comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2009	Var. change	Transfert	Aug.	Dim.	31 déc. 2010
Logiciels et licences	12 531	248	1 844	898	312	15 210
Marques	4 505	204	-	-	-	4 749
Relation client	657	-	-	-	-	657
Immobilisations en cours	817	-	-1 910	3 050	39	1 919
Autres	622	-	31	11	83	580
Total	19 132	452	5	3 959	435	23 114

Les amortissements et dépréciations cumulés des immobilisations incorporelles évoluent comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2009	Var. change	Transfert	Aug.	Dim.	31 déc. 2010
Logiciels et licences	5 009	39	-5	6 277	215	11 105
Marques	-	-	-	3 368	-	3 368
Relation client	273	-	-	82	-	356
Immobilisations en cours	-	-	-	70	34	48
Autres	553	-	-	115	88	568
Total	5 835	39	-5	9 912	337	15 444

Les valeurs nettes des immobilisations incorporelles évoluent comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2010	31 déc. 2009
Logiciels et licences	4 105	7 323
Marques	1 381	4 574
Relation client	301	384
Immobilisations en cours	1 871	817
Autres	12	200
Total	7 670	13 298

La valeur nette comptable des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie affectée à chaque UGT se présente comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>			
UGT	Actif	31 déc. 2010	31 déc. 2009
Allopass	Marque Allopass	384	384
L'Odyssée Interactive	Marque jeuxvideo.com	884	884
Hi-Media	Marque Hi-Media	113	73
Fotolog	Marque Fotolog	-	3 124
Total		1 381	4 465

Note 11. Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles évolue comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2009	Var. change	Transfert	Aug.	Dim.	31 déc. 2010
Agencements & installations	960	5	-144	144	2	962
Matériel de bureau et informatique	5 874	297	-19	286	51	6 388
Mobilier	1 006	16	163	126	70	1 240
Total	7 840	318	-	556	124	8 589

Les amortissements et dépréciations cumulés des immobilisations corporelles évoluent comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2009	Var. change	Transfert	Aug.	Dim.	31 déc. 2010
Agencements & installations	183	1	23	161	48	319
Matériel de bureau et informatique	4 379	227	38	1 329	92	5 881
Mobilier	474	10	-66	403	41	780
Total	5 037	237	-5	1 893	181	6 981

Les valeurs nettes des immobilisations corporelles évoluent comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2010	31 déc. 2009
Agencements & installations	643	777
Matériel de bureau et informatique	507	1 495
Mobilier	460	531
Total	1 610	2 803

Note 12. Impôts différés

12.1. Impôts différés actifs et passifs reconnus

Le détail des impôts différés constatés en résultat est présenté en Note 8 ci-dessus.

Les sources d'impôts différés actifs et passifs nets reconnus au 31 décembre 2010 sont les suivantes, présentées nettes par entité fiscale :

IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS NETS		
<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2010	31 déc. 2009
Déficits fiscaux reportables	5 474	13 585
Immobilisations incorporelles	-154	-2 151
Autres différences temporelles	-248	-689
Impôts différés actifs	5 072	10 744

IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS NETS		
<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2010	31 déc. 2009
Immobilisations incorporelles	856	785
Autres différences temporelles	-284	-157
Impôts différés passifs	572	628

12.2. Impôts différés actifs non reconnus

Au 31 décembre 2010, les impôts différés actifs non reconnus sont principalement constitués des déficits indéfiniment reportables suivants (en base) :

- 19 175 k€ pour Group Hi-Media USA Inc.
- 352 k€ pour Bonne Nouvelle Editions S.A.R.L.
- 170 k€ pour Hi-media Deutschland AG
- 1 125 k€ pour Hi-media Nederland BV
- 255 k€ pour Hi-Pi S.A.R.L.
- 2 864 k€ pour Hi-media UK Ltd
- 57 k€ pour Allopas Mexico

Soit un total de 23 998 k€ représentant un impôt différé actif non reconnu de 7 863 k€.

Note 13. Autres actifs financiers

Au 31 décembre 2010, les autres actifs financiers se décomposent comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2010	31 déc. 2009
Titres mis en équivalence	1 030	670
Autres titres	529	332
Dépôts et cautionnements	470	606
Total	2 029	1 608

Les autres titres sont composés pour 450 k€ de la participation du Groupe de 9,35 % dans le capital de la société éditrice du site d'information rue89.com. Cette participation est classée en actif disponible à la vente.

Note 14. Clients et autres débiteurs

Toutes les créances clients sont d'échéance inférieure à un an.

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2010	31 déc. 2009
Clients et factures à établir	85 682	72 058
Dépréciation	-2 169	- 2 140
Clients et comptes rattachés	83 513	69 918

La valeur comptable indiquée ci-dessus représente l'exposition maximale au risque de crédit sur ce poste.

Les factures à établir correspondent principalement aux reversements à recevoir des opérateurs téléphoniques, au titre des mois de novembre et décembre, dans le cadre de l'activité Micropaiement, qui n'étaient pas encore facturés au 31 décembre 2010.

Les créances clients comprennent les factures cédées dans le cadre de contrats d'affacturage lorsque le risque de crédit n'est pas transféré à la société d'affacturage. Lorsqu'il y a transfert du risque de crédit, les créances ainsi cédées sont décomptabilisées.

L'antériorité des créances commerciales à la date de clôture s'analyse comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2010	31 déc. 2009
Non échues	70 018	56 099
0-30 jours	5 083	4 444
31-120 jours	4 525	6 344
120-360 jours	2 482	1 689
+ d'un an	1 405	1 342
Clients et comptes rattachés	83 513	69 918

Les dépréciations de créances commerciales ont évolué de la façon suivante au cours de l'exercice :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2010	31 déc. 2009
Dépréciations : Solde au 1/01	2 140	1 045
Dotations de la période	349	260
Perte de valeur comptabilisée	-320	-388
Variation de périmètre	-	1 223
Dépréciations : Solde au 31/12	2 169	2 140

La dépréciation correspond principalement à des créances échues pour lesquelles la recouvrabilité présente un risque au 31 décembre 2010.

i. Créances cédées sans transfert de risque de crédit

Les contrats d'affacturage conclus par Hi-Media SA, pour lequel la société a contracté une assurance crédit au préalable, n'entraîne pas de transfert de risque de crédit au Factor.

Le montant des créances cédées sans transfert de risque au 31 décembre 2010 s'élève à 12,0 M€.

ii. Créances cédées avec transfert de risque de crédit

Les conditions contractuelles des contrats d'affacturage (conclu en 2008) des sociétés Allopass SNC, Mobile Trend SAS et Mobile Works SAS permettent le transfert des principaux risques et avantages liés aux créances cédées, et donc leur décomptabilisation du bilan.

En effet, selon IAS 39, les créances cédées à des tiers (contrat d'affacturage) sont sorties de l'actif du Groupe lorsque les risques et avantages qui leur sont associés sont substantiellement transférés à ces tiers et si la société d'affacturage prend notamment en charge le risque de crédit, le risque d'intérêt et de délai de recouvrement (note 1.9).

Le risque de crédit correspond au risque de non recouvrement de la créance. Dans le cadre des contrats déconsolidants des entités du Groupe, le risque de crédit est supporté par la société d'affacturage, ce qui signifie que le Groupe n'est plus exposé aux risques de recouvrement de la facture et par conséquent la cession est réputée sans recours.

Le risque de taux et de délai de recouvrement correspond au transfert du risque financier lié à l'allongement de la durée de recouvrement des créances et au coût de portage y afférent. Dans le cadre des contrats déconsolidants des entités du Groupe, le taux de commission pour une cession donnée est uniquement ajusté en fonction de l'EURIBOR et du délai de règlement de la cession précédente. La commission de financement est d'ailleurs payée en début de période et n'est pas modifiée par la suite.

Le risque de dilution technique est lié au non paiement de la créance pour cause de défauts constatés sur les services rendus ou de litiges commerciaux. Pour chaque contrat déconsolidant signé par les entités du Groupe, la réserve de garantie ne couvre pas les risques généraux ni le risque de délai de paiement ; le fond de garantie est constitué pour couvrir les débits (avoirs...) de dilution technique.

Le montant des créances cédées avec transfert de risque de crédit ainsi décomptabilisées au sens d'IAS 39 dans le cadre de contrats d'affacturage au 31 décembre 2010 s'élève à 24,5 M€.

La trésorerie disponible dans le cadre de ces contrats s'élève à 4,1 M€ au 31 décembre 2010.

Note 15. Autres actifs courants

Tous les autres actifs courants sont d'échéance inférieure à un an.

Les charges constatées d'avance correspondent principalement à la quote-part de charges facturées de marketing et de frais généraux relative à la période postérieure au 31 décembre 2010.

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2010	31 déc. 2009
Actifs fiscaux et sociaux	12 969	9 927
Comptes-courants	238	553
Charges constatées d'avance	1 824	1 782
Fond de garantie Factor	2 138	1 232
Compte d'avoirs disponibles Hi-Pay	2 827	-
Autres	3 626	906
Autres actifs courants	23 622	14 400

La valeur comptable indiquée ci-dessus représente l'exposition maximale au risque de crédit sur ce poste.

Note 16. Trésorerie et équivalents de trésorerie

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2010	31 déc. 2009
Parts d'OPCVM	1 002	1 000
Réserve disponible chez le factor	4 098	7 864
Disponibilités	9 670	10 621
Trésorerie et équiv. de trésorerie	14 770	19 485

La valeur comptable indiquée ci-dessus représente l'exposition maximale au risque de crédit sur ce poste.

Note 17. Capitaux propres

Pour la variation des capitaux propres consolidés du Groupe, se reporter en page 8 ci-dessus.

La valeur nominale de l'action Hi-Media s'élève à 0,10 €.

La gestion des capitaux propres concerne les capitaux propres tels que définis par les normes IFRS. Elle consiste essentiellement à décider du niveau de capital actuel ou futur ainsi que de la distribution de dividendes.

Les capitaux propres se décomposent en part des minoritaires et part du Groupe. La part des minoritaires est constituée de la part des actionnaires hors-Groupe de L'Odyssée Interactive et de Hi-Media Portugal. Elle varie essentiellement en fonction des évolutions des réserves de ces filiales.

Les capitaux propres part du Groupe comprennent le capital social de Hi-Media S.A., diminué des titres d'autocontrôle détenus, ainsi que les réserves et résultats accumulés par le Groupe.

Le Groupe a la volonté de faire participer les salariés au capital via l'attribution de stock-options et d'actions gratuites.

Note 18. Emprunts et dettes financières

<i>en milliers d'euros</i>	Solde au bilan 31 déc. 10		<i>Monnaie d'émission</i>	<i>Échéance</i>	<i>Taux effectif</i>
	<i>Non courants</i>	<i>Courants</i>			
Crédit syndiqué	14 911	9 178	EUR	2013	Euribor 3 mois + 1,1% à 1,75%
Crédit vendeur AdLink		12 479	EUR	2011	3,7 % à 5,0 %
Financement lié à l'affacturage		11 881	EUR	Indet.	Euribor 3 mois + 0,5 %
Découverts bancaires		31	EUR	2009	fixe
Autres emprunts		134	EUR/USD	2011	fixe/variable
Total	14 911	33 704			

18.1. Crédit syndiqué

Hi-Media a souscrit le 7 novembre 2007 une ligne de crédit syndiqué à hauteur de 41,5 M€.

Cette ligne de crédit se décompose en une ligne de 14 millions d'euros (tranche A1), d'une durée de cinq ans et une ligne de 27,5 millions d'euros (tranche A2), d'une durée de six ans.

Les tranches A1 et A2 ont été tirées dans leur intégralité.

La tranche A1 a permis le remboursement de l'emprunt de 5 millions d'euros souscrit le 30 juin 2006 et le refinancement partiel du prix d'acquisition de Hi-Media Local AB, anciennement Medianet.

La tranche A2 a permis au Groupe de financer les acquisitions de Fotolog et du Groupe MobileTrend ainsi que le lancement de nouveaux projets.

Par un avenant au contrat de prêts de 41,5 M€ du 7 novembre 2007, le Groupe a mis en place un financement spécifique destiné à financer les frais d'acquisition des actions AdLink Media Deutschland et les coûts de restructuration liés à cette opération. Ce financement d'une durée de 4 ans (tranche A3) s'élève à 6 M€.

Cette ligne de crédit syndiqué porte obligation contractuelle de respecter des covenants. Les modalités de cet engagement sont décrites en note 25.3 ci-dessous.

Conformément au contrat d'emprunt signé en octobre 2007, il a été souscrit :

- un premier swap de taux d'intérêt payeur fixe / receveur variable Euribor 3 mois à compter de février 2008 (échéance février 2012) pour un notionnel de 9,8 M€,
- un second swap de taux d'intérêt payeur fixe / receveur variable Euribor 3 mois à compter de juillet 2008 (échéance juillet 2013) pour un notionnel de 13,7 M€.

Les tests d'efficacité menés ont démontré que la comptabilité de couverture pouvait être appliquée pour ces deux swaps à compter du second semestre 2008. Ainsi la variation de juste valeur de ces swaps a été comptabilisée en moins des capitaux propres avec pour contrepartie une dette non courante (cf. 0).

18.2. Crédit vendeur AdLink

Le 31 août 2009, Hi-media a acquis l'activité *display* du groupe AdLink. Selon les termes du protocole d'accord le prix d'acquisition faisait l'objet d'un paiement différé sous la forme d'un crédit vendeur d'un montant de 12,2 millions d'euros. Ce crédit vendeur, dont l'échéance a été fixée au 30 juin 2011, est remboursable in fine et porte un intérêt annuel de 3,7% sur les 12 premiers mois et de 5% sur la période restante. Dans l'hypothèse où Hi-media déciderait de procéder à une augmentation de capital avant l'échéance du « vendor loan », AdLink AG s'est engagé à souscrire (par compensation avec sa créance qui deviendrait alors exigible) à cette augmentation de capital (cf. 25.1 Engagements reçus).

18.3. Financement lié à l'affacturage

Les créances cédées dans le cadre de contrat d'affacturage sans transfert du risque de crédit ne sont pas décomptabilisées (cf. Note 14 Clients et autres débiteurs). En contrepartie du financement reçu lors de la cession de ces créances, le Groupe reconnaît une dette financière. Cette dette financière ne présente pas d'échéances contractuelles, elle augmente avec les cessions de créances et diminue lors du règlement de ces dernières par les débiteurs.

Note 19. Provisions non courantes**19.1. Détail des provisions non courantes**

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2010	31 déc. 2009
Provisions pour risque et charges	346	608
Indemnités de fin de carrière	482	374
Provisions non courantes	828	982

19.2. Avantages au personnel

L'évaluation des engagements est calculée selon la méthode des unités de crédit projetées.

Les engagements ont été calculés conformément aux dispositions de la convention collective de la Publicité pour Hi-Media et Hi-Pi, de la convention collective SYNTEC pour l'Odysée Interactive, Mobile Trend et Allopass et de la convention collective des Journalistes et de la convention collective de la Presse d'information spécialisée pour BNE.

L'évolution de la provision relative aux engagements de retraite du Groupe évolue comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2010	31 déc. 2009
Valeur actualisée des obligations au 1 ^{er} janvier	374	87
Coût des services rendus et coût financier	89	27
Pertes/(gains) actuariels comptabilisés en capitaux propres	19	17
Variation de périmètre	-	243
Valeur actualisée des obligations au 31 décembre	482	374

Les hypothèses utilisées pour l'évaluation des engagements de retraite pour les entités françaises à la clôture sont les suivants :

	2010	2009	2008
Taux d'actualisation	4,45%	4,75%	5,00 %
Taux d'augmentation future des salaires	2,50%	2,50%	2,50 %
Age de départ à la retraite (Cadres)	65 ans	65 ans	65 ans
Age de départ à la retraite (Non Cadres)	62 ans	62 ans	62 ans
Table de survie	INSEE F 2006	INSEE F 2005	INSEE F 2005

Note 20. Dettes non courantes

Les dettes non courantes sont principalement constituées de la juste valeur des instruments financiers de couverture souscrits dans le cadre de l'emprunt (cf. Note 18).

Note 21. Autres dettes et passifs courants

Toutes les autres dettes sont d'échéance inférieure à un an.

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2010	31 déc. 2009
Dettes fiscales et sociales	22 946	17 190
Dettes sur immobilisations	255	192
Produits constatés d'avance	543	451
Autres dettes	1 896	6 054
Autres dettes courantes	25 640	23 887

Note 22. Informations financières pro forma**22.1. Note préliminaire**

Selon l'instruction AMF 2007-05 du 2 octobre 2007 prise en application de l'article 222-2 du règlement général de l'AMF, la fourniture d'informations financières pro forma apparaît nécessaire en cas de changement significatif de la situation d'un émetteur à la suite d'une transaction déterminée, tel qu'une variation de plus de 25 % d'un ou de plusieurs indicateurs de son activité.

L'information financière pro forma concerne le compte de résultat consolidé au 31 décembre 2009.

Le Compte de résultat pro forma qui suit, est présenté en milliers d'euros et reflète l'effet de l'acquisition de l'activité media du groupe AdLink sur le compte de résultat consolidés d'Hi-media comme si elle avait été réalisée le 1^{er} janvier 2009.

Le Compte de résultat pro forma :

- Est présenté uniquement à titre d'illustration et ne constitue pas nécessairement une indication des résultats d'exploitation ni de la situation financière du Groupe issu de l'Acquisition, tels qu'ils auraient été présentés si l'opération d'acquisition avaient été réalisée au 1^{er} janvier 2009 ;
- ne constitue pas une indication des résultats d'exploitation futurs ni de la situation financière future du Groupe issu de l'Acquisition ;
- repose sur des estimations et des hypothèses préliminaires jugées raisonnables par Hi-Media ;

22.2. Conventions retenues

Le Compte de résultat pro forma au 31 décembre 2009 est établi comme si l'acquisition avait eu lieu au 1^{er} janvier 2009 à partir des comptes consolidés audités de Hi-Media au 31 décembre et des comptes audités ou revus des filiales media du groupe AdLink au 31 décembre 2009.

Les monnaies fonctionnelles des entités acquises pouvant être différentes de l'euro, les comptes de résultat concernés ont alors été convertis au taux moyen de conversion constaté sur la période.

22.3. Compte de résultat consolidé pro forma

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2010	31 déc. 2009 PF
Chiffre d'affaires	222 044	204 936
Charges facturées par les supports	-146 471	-132 240
Marge brute	75 572	72 696
Achats	-22 523	-25 645
Charges de personnel	-33 567	-29 487
Dotations et reprises aux amortissements et provisions	-3 466	-4 915
Résultat opérationnel courant <i>(avant valorisation des stock options et actions gratuites)</i>	16 016	12 649
Valorisation des stock options et actions gratuites	-1 854	-2 216
Autres produits et charges non courants	-62 157	-3 724
Résultat opérationnel	-47 995	6 709
Coût de l'endettement	-2 153	-2 079
Autres produits et charges financiers	534	34
Résultat des sociétés intégrées	-49 613	4 664
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	360	372
Résultat avant impôt des sociétés consolidées	-49 253	5 036
Impôts	-5 590	-3 257
Impôts sur éléments non courants	-3 806	
Résultat net des sociétés consolidées	-58 648	1 779
Dont intérêts minoritaires	533	
Dont Part du Groupe	-59 181	1 779

Note 23. Informations sectorielles

23.1. Résultat par activité

	Publicité		Micropaiement		Publishing		Eliminations		Total	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Chiffre d'affaires	112 732	79 928	111 338	94 647	12 375	10 457	(14 400)	(12 710)	222 044	172 323
<i>dont réalisé sur les sites du Groupe</i>	<i>7 791</i>	<i>7 981</i>	<i>3 551</i>	<i>4 724</i>	<i>12 375</i>	<i>10 457</i>	<i>(9 596)</i>	<i>(7 725)</i>	<i>14 121</i>	<i>15 437</i>
Marge Brute	41 415	31 196	24 526	22 564	9 632	9 291			75 573	63 051
Résultat opérationnel par activité	12 925	14 000	10 506	10 595	372	(744)			23 802	23 852
<i>Taux de rentabilité</i>	<i>11%</i>	<i>18 %</i>	<i>9%</i>	<i>11 %</i>	<i>3%</i>	<i>-7 %</i>			<i>11%</i>	<i>14 %</i>
Retraitement de la marge générée par les entités Publishing sur les autres entités du Groupe	(2 337)	(2 394)	(488)	(376)	2 826	2 771			-	-
Résultat opérationnel par activité retraité	10 587	11 606	10 017	10 219	3 197	2 027			23 802	23 852
<i>Taux de rentabilité</i>	<i>9%</i>	<i>15 %</i>	<i>9%</i>	<i>11%</i>	<i>26%</i>	<i>19 %</i>			<i>11%</i>	<i>14 %</i>
Produits et charges non alloués hors stock options et actions gratuites									(7 785)	(7 336)
Résultat opérationnel avant valorisation des stock options et actions gratuites									16 017	16 516
Valorisation des stock options et actions gratuites									(1 854)	(2 216)
Autres produits et charges non courants	(208)		(160)		(61 589)				(62 157)	(2 520)
Résultat opérationnel									(47 994)	11 780
Résultat financier									(1 619)	(1 968)
Quote-part des résultats MEE									360	372
Impôts									(9 395)	(3 265)
Résultat net									(58 648)	6 920
Part du Groupe									(59 181)	6 495

23.2. Total actifs

	Ventes d'espaces publicitaires		Micropaiement		Publishing		Eliminations		Total	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Total actifs Net	155 337	144 148	124 636	98 596	29 945	86 916	(50 214)	(27 630)	259 704	302 280

Hi-Media SA, tout en présentant possédant principalement des actifs liés à l'activité de ventes d'espaces publicitaires, supporte détient également les infrastructures de la holding. Ces actifs d'infrastructure ont été laissés dans le secteur ventes d'espaces publicitaires.

23.3. Chiffre d'affaires par zone géographique

	France		Reste du Monde		Eliminations		Total	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Chiffre d'affaires	209 994	159 279	78 373	52 660	(66 323)	(39 616)	222 044	172 323

Note 24. Plan d'option de souscription d'actions et attributions d'actions gratuites**24.1. Options de souscriptions d'actions**

	Plan n°1	Plan n°2	Plan n°3	Plan n°4	Plan n°5	Plan n°6	Plan n°7	Plan n°8	Plan n°9	Plan n°10	Total
Date d'assemblée	30 juin 99	21 avr. 00	21 avr. 00	21 avr. 00	21 avr. 00	21 avr. 00	25 avr. 03	25 avr. 03	25 avr. 03	24 avr. 08	
Date du conseil d'administration	30 juin 99 17 nov. 99	4 mai 00 27 juin 00	14 sept. 00	2 nov. 00	13 déc. 00	23 oct. 01	26 mai 03	10 juil. 03	12 janv. 05	19 déc. 08	
Nombre total d'actions attribuées ⁽¹⁾	152 475	37 210	70 734	27 400	37 037	91 001	500 000	350 000	150 000	50 000	1 465 857
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	-	-	-	-	-	-	70 000	-	82 500	50 000	202 500
Dont nombre d'actions pouvant être souscrites par des mandataires sociaux	-	-	-	-	-	-	50 000	-	-	-	50 000
Dont nombre d'actions pouvant être souscrites par les dix premiers attributaires salariés	-	-	-	-	-	-	20 000	-	67 000	-	87 000
Point de départ d'exercice des options	1 juil. 04	5 mai 02	15 sept. 02	3 nov. 02	14 déc. 02	23 oct. 03	26 mai 05	10 juil. 05	12 janv. 07	19 déc. 08	
Date d'expiration	30 juin 09	4 mai 10	14 sept. 10	2 nov. 10	13 déc. 10	23 oct. 11	25 mai 13	10 juil. 13	12 janv. 15	14 mai 18	
Prix de souscription (en euro) ⁽²⁾	0,01	8,06	9,93	8,20	5,31	0,59	0,33	0,35	1,14	1,81	
Modalités d'exercice ⁽³⁾	A	B	B	B	B	B	A	A	A	C	
Nombre d'actions souscrites au 31/12/10	22 879	-	-	-	-	-	430 000	350 000	41 000	-	843 879
Options annulées durant la période	-	2 850	-	1 700	2 866	-	-	-	-	-	7 416
Options restantes	-	-	-	-	-	-	70 000	-	82 500	50 000	202 500

⁽¹⁾ Options attribuées aux salariés présents à ce jour dans la société, les salariés ayant quitté la société ne pouvant conserver le bénéfice de ces options.

⁽²⁾ Prix de souscription des options calculé au jour de l'attribution des options et correspondant à la moyenne pondérée des cours de bourse des 20 dernières séances, sur laquelle un abattement de 5% a été effectué.

⁽³⁾ Modalité A : 100 % des options peuvent être exercées à l'issue d'une période de 2 ans après le conseil d'administration ayant attribué ces options.

Modalité B : 1/3 des options peuvent être exercées à l'issue d'une période de 2 ans après le conseil d'administration ayant attribué ces options, puis 1/3 l'année suivante et le tiers restant 4 ans après l'attribution.

Modalité C : 1/6 à l'issue de chaque trimestre suivant le point de départ d'exercice des options

Le nombre d'options et moyenne pondérée des prix d'exercice sont les suivants :

	2010		2009	
	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré
Options en circulation à l'ouverture	216 416	1,23	255 732	1,19
Options attribuées durant la période	-	-	-	-
Options exercées durant la période	6 500	1,14	34 316	1,01
Options annulées durant la période	7 416	7,03	-	-
Options en circulation à la clôture	202 500	1,03	216 416	1,23
Options pouvant être exercées à la clôture	202 500	1,03	216 416	1,23

Les paramètres retenus pour la valorisation des plans d'options de souscription d'actions accordés après le 7 novembre 2002 sont les suivants :

Date du conseil d'administration	26 mai 03	10 juil. 03	12 janv. 05	19 déc. 2008
Nombre d'options attribuées	500 000	350 000	150 000	50 000
Juste valeur d'une option à la date d'attribution	0,36	0,36	1,45	0,06
Juste valeur du plan à la date d'attribution	179 424	125 034	217 270	3 000
Prix d'exercice de l'option	0,33	0,35	1,14	1,81
Volatilité attendue du prix de l'option	212%	208%	184%	51%
Durée de vie attendue	4 ans	4 ans	4 ans	2 ans
Dividende attendu sur les options	-	-	-	-
Taux d'option caduque retenu	-	-	-	-
Taux d'intérêt sans risque retenu	3,11%	2,80%	2,94%	3,51 %

24.2. Attributions d'actions gratuites

	Plan n°1	Plan n°2	Plan n°3	Plan n°4	Plan n°5	Plan n°6	Plan n°7
Date d'assemblée	2 nov. 05	2 nov. 05	2 nov. 05	2 nov. 05	2 nov. 05	2 nov. 05	2 nov. 05
Date du conseil d'administration	22 déc. 05	20 janv. 06	23 févr. 06	13 juil. 06	11 sept. 06	2 nov. 06	28 déc. 06
Nombre total d'actions attribuées	154 000	94 000	275 600	144 500	143 000	10 000	60 000
Dont nombre d'actions pouvant être définitivement attribuées à des mandataires sociaux	-	7 500	168 000	10 000	100 000	-	-
Dont nombre d'actions pouvant être définitivement attribuées aux dix premiers attributaires salariés	-	37 500	38 000	47 500	-	10 000	30 000
Nombre d'actions annulées	22 000	7 000	10 800	9 000	4 000	-	1 000
Nombre d'actions définitivement attribuées au 31 déc. 2010	132 000	87 000	264 800	135 500	139 000	10 000	59 000
Nombre d'actions pouvant être définitivement attribuées	-	-	-	-	-	-	-
Fin de la période d'acquisition	22 déc. 07	20 janv. 08	23 févr. 08	13 juil. 08	11 sept. 08	2 nov. 08	28 déc. 08
Fin de la période de conservation	22 déc. 09	20 janv. 10	23 févr. 10	13 juil. 10	11 sept. 10	2 nov. 10	28 déc. 10
Cours de l'action à la date du conseil d'administration	6,05	7,75	9,99	7,03	7,63	6,36	7,33
Décote d'incessibilité	-	-	-	-	-	-	-
Juste valeur de l'action gratuite	6,05	7,75	9,99	7,03	7,63	6,36	7,33

	Plan n°8	Plan n°9	Plan n°10	Plan n°11	Plan n°12	Plan n°13	Plan n°14
Date d'assemblée	2 nov. 05	2 nov. 05	2 nov. 05	2 nov. 05	2 nov. 05	2 nov. 05	2 nov. 05
Date du conseil d'administration	1 mars 07	14 mai 07	14 juin 07	23 juil. 07	8 nov. 07	19 déc. 07	22 avr. 08
Nombre total d'actions attribuées	510 000	8 000	14 500	15 000	28 500	103 000	80 000
Dont nombre d'actions pouvant être souscrites par des mandataires sociaux	170 626	-	-	-	-	-	-
Dont nombre d'actions pouvant être souscrites par les dix premiers attributaires salariés	138 666	-	-	-	5 000	40 000	10 000
Nombre d'actions annulées	121 358	-	3 000	-	7 000	34 000	30 000
Nombre d'actions définitivement attribuées au 31 déc. 2010	388 642	8 000	11 500	15 000	21 500	57 000	50 000
Nombre d'actions pouvant être définitivement attribuées	-	-	-	-	-	12 000	-
Fin de la période d'acquisition	1 mars 09	14 mai 09	14 juin 09	23 juil. 09	8 nov. 09	19 déc. 09 19 déc. 11	22 avr. 10
Fin de la période de conservation	1 mars 11	14 mai 11	14 juin 11	23 juil. 11	8 nov. 11	19 déc. 11	22 avr. 12
Cours de l'action à la date du conseil d'administration	6,70	7,15	7,38	7,52	6,94	5,45	5,20
Décote d'inaccessibilité	-	-	-	-	-	-	Oui
Juste valeur de l'action gratuite	6,70	7,15	7,38	7,52	6,94	5,45	4,28

	Plan n°15	Plan n°16	Plan n°17	Plan n°18	Plan n°19	Plan n°20	Plan n°21	Total
Date d'assemblée	24 avr. 08	24 avr. 08	24 avr. 08	24 avr. 08	24 avr. 08	24 avr.08	24 avr.08	
Date du conseil d'administration	22 juil. 08	24 sept. 08	19 déc. 08	13mar. 09	30nov.09	19 juil.10	02 déc.10	
Nombre total d'actions attribuées	40 000	1 350 000	89 000	5 000	346 000	15 000	55 000	3 540 100
Dont nombre d'actions pouvant être souscrites par des mandataires sociaux	-	400 000	-	-	-	-	-	856 126
Dont nombre d'actions pouvant être souscrites par les dix premiers attributaires salariés	-	811 500	13 300	-	-	-	-	1 181 466
Nombre d'actions annulées	-	29 000	20 000	-	-	-	-	298 158
Nombre d'actions définitivement attribuées au 31 déc. 2010	40 000	-	-	-	-	-	-	1 418 942
Nombre d'actions pouvant être définitivement attribuées	-	1 321 000	69 000	5 000	346 000	15 000	55 000	1 823 000
Fin de la période d'acquisition	22 juil. 10	24 janv.11 24 juil. 11 24 sept.12	19 déc. 10	13 mar.11	30 nov.12 30 nov.13	19 juil.13	02 déc.13	
Fin de la période de conservation	22 juil. 12	24 janv.13 24 juil. 13 24 sept.12	19 déc. 12	13 mar.13	30 nov.13	19 juil.14	02 déc. 14	
Cours de l'action à la date du conseil d'administration	4,25	3,10	1,74	1,97	4,68	4,40	3,28	
Décote d'incessibilité	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	
Juste valeur de l'action gratuite	3,52	2,33	1,38	1,58	3,58	3,54	2,39	

Note 25. Engagements hors-bilan**25.1. Engagements reçus**

Dans le cadre des acquisitions du Groupe Mobile Trend et des entités régie publicitaire en ligne du Groupe AdLink Internet Media AG, Hi-Media bénéficie d'une clause de garantie de passif.

Dans le cadre de la cession à Hi-media du Groupe AdLink Internet Media AG, United Internet s'est engagé à ne pas accroître sa participation au-delà de 21 % pendant les deux années suivant l'opération, soit jusqu'au 31 août 2011.

Dans l'hypothèse où Hi-media déciderait de procéder à une augmentation de capital avant l'échéance du « vendor loan », AdLink AG s'est engagé à souscrire (par compensation avec sa créance qui deviendrait alors exigible) à cette augmentation de capital dans les conditions suivantes :

- Si le prix d'émission des actions est égal ou inférieur à 3,63 €, AdLink AG s'est engagée à acquérir les actions non souscrites par le public dans la limite du montant principal de sa créance.
- Si l'augmentation de capital est réalisée avec maintien du droit préférentiel de souscription et si le prix d'émission des actions est supérieur à 3,63 €, AdLink AG s'est engagé à souscrire à cette augmentation de capital à hauteur de ses droits préférentiels de souscription et dans la limite du montant principal de sa créance.

25.2. Engagements donnés

Le bail signé le 15 mai 2008 concernant les locaux hébergeant les activités françaises du Groupe représente un engagement de 1,6 M€ par an (montant non indexé) jusqu'au 15 décembre 2017.

Par ailleurs, Hi-media dispose d'un contrat de location longue durée pour une partie de son parc informatique. Ce contrat représente un loyer annuel (non actualisé) de 290 k€.

25.3. Covenants

La souscription de la ligne d'emprunt syndiqué, évoquée Note 18 ci-dessus, porte obligation pour Hi-Media de respecter des covenants basés sur les ratios financiers suivants :

- Ratio d'endettement financier R1 (Endettement consolidé net / EBITDA consolidé) inférieur ou égal à 3
- Ratio de Gearing R2 (Endettement consolidé net / Fonds propres consolidés) inférieur ou égal à 1,1
- Ratio de couverture de la dette par le cash flow net R3 (Cash flow net consolidé / Service de la dette) supérieur ou égal à 1,1

Au 31 décembre 2010, Hi-Media respecte les deux premiers ratios. Du fait des décaissements non récurrents, notamment ceux liés aux acquisitions, le ratio de couverture de la dette par le cash-flow R3 n'est pas respecté cette année. Anticipant ce point, Hi-media a obtenu préalablement à l'arrêté des comptes un accord de ses banques à ce sujet.

25.4. Nantissements

Dans le cadre de la ligne de crédit syndiqué souscrite par Hi-Media (cf. Note 18 Emprunts et dettes financières ci-dessus), Hi-Media a nanti au profit des établissements de crédit participants les titres de ses filiales Allopas SAS, L'Odysée Interactive SAS et Hi-Pi SARL ainsi que le fonds de commerce de Hi-Media SA.

25.5. Litiges

En juillet 2007, les sociétés Allopas et Eurovox (aujourd'hui fusionnée dans Allopas SAS) ont fait l'objet d'un redressement fiscal portant sur les exercices 2005 et 2006. Au 31 décembre 2009, le montant a été payé. Le coût de ce redressement devrait être couvert par la garantie de passif conclue dans le cadre de l'acquisition du Groupe Eurovox. Hi-media a assigné les garants en octobre 2010, la procédure est en cours.

Un litige oppose Hi-Media aux anciens associés d'une société acquise par Hi-Media. Ce litige porte sur les conditions de paiement du complément de prix prévu au contrat d'acquisition. Hi-media a été condamné à payer 43 k€ en première instance et a fait appel de cette décision. Ce litige a fait l'objet d'une transaction en date du 18 octobre 2010.

Un litige oppose Hi-media à un éditeur. Ce litige porte sur l'exécution du contrat et sa résiliation en juillet 2006.

Un litige oppose Allopass à l'un de ses partenaire dans le cadre de son activité de micro-paiement.

Des litiges prud'homaux sont nés avec des ex-salariés contestant la légitimité de leurs licenciements. La société a enregistré les provisions qu'elle a jugées nécessaires en fonction de son appréciation du juste fondement des actions des demandeurs.

Note 26. Événements intervenus depuis le 31 décembre 2010

Hi-media SA a signé un protocole d'accord en vue de la cession de 11% du capital de la société Hi-midia Brasil. La participation d'Hi-media dans le capital de cette société sera ramenée à 14% post-opération. Le protocole d'accord fait état de conditions suspensives qui ne sont pas levées à ce jour.

Note 27. Transactions entre parties liées

27.1. Rémunérations des membres des organes de direction

Les rémunérations incluent la rémunération du Directeur Général, du directeur général délégué et des jetons de présence versés aux administrateurs non rémunérés par la Société (6 administrateurs). Les rémunérations et avantages relatifs aux membres des organes de direction s'élèvent à 1 030 k€ au 31 décembre 2010 (dont 351 K€ au titre de la charge relative à la valorisation des actions gratuites pour 2010) contre 1 064 k€ au 31 décembre 2009.

27.2. Transactions avec les filiales

Hi-Media SA facture à ses filiales des frais d'advertising, des frais de holding (management fees) ainsi que des frais de marque et des refacturations de personnels qui sont éliminés dans les comptes consolidés.

27.3. Autres parties liées

Durant 2010, aucune autre opération significative n'a été réalisée avec :

- des actionnaires détenant un droit de vote significatif dans le capital de Hi-media S.A.,
- des membres des organes de direction, y compris les administrateurs,
- des entités sur lesquelles un des principaux dirigeants exerce le contrôle, un contrôle conjoint, une influence notable ou détient un droit de vote significatif.